



Evaluation sociologique du projet
« Couloirs de vie », projet de
restauration et de préservation des
corridors biologiques du Grésivaudan

Rapport – Année 2013



Septembre 2013

Association loi 1901

SIRET : 414 981 829 00040 • Code NAF :
7220Z

OSL • 29 rue du Plat • 69002 Lyon

Tel. 04 78 38 52 00 • osl@observatoire-social.org

I. RAPPEL METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION SOCIOLOGIQUE	4
CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	4
UNE PREMIERE PHASE DE CADRAGE	5
RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PHASE 1	5
DEROULEMENT METHODOLOGIQUE DE LA PHASE 2	6
LE QUESTIONNAIRE : CONSTRUCTION DE L'OUTIL D'ENQUETE	6
LES CIBLES ET LA METHODE D'ENQUETE	7
RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PHASE 2	8
II. L'ENQUETE QUALITATIVE : METHODOLOGIE ET PROFIL DES ENQUETES	10
1. OBJECTIF DE L'ENQUETE QUALITATIVE	10
2. METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DES ENTRETIENS	10
3. PROFIL DES PERSONNES INTERROGEEES	12
3.1 PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE	12
3.2 SENS ET CONSTRUCTION DES LIENS AVEC LA NATURE DES PERSONNES INTERROGEEES	14
III. AUTOUR DE LA PERCEPTION DES CORRIDORS BIOLOGIQUES : SENS, CONNAISSANCE ET ADHESION AU PROJET	20
1. REACTIONS ET POSITIONS AUTOUR DES PRINCIPES DU PROJET	20
1.1 LES COULOIRS DE VIE S'INSCRIVENT DANS UNE LOGIQUE « EGALITARISTE »	20
1.2 LES PRINCIPES DU PROJET EN OPPOSITION AVEC CERTAINES LOGIQUES DE GROUPES	21
1.3 L'IMPLICATION DES DIFFERENTS ACTEURS ET LA CONFRONTATION DES EXPERTISES	21
2. LES COULOIRS DE VIE : UN PROJET DIFFICILE A CONNAITRE DANS SA GLOBALITE	25
2.1 UNE CONNAISSANCE PARTIELLE ET LIEE A SES CENTRES D'INTERETS	25
2.2 UN PROJET CONFRONTE A DES DIFFICULTES DE COMMUNICATION	27
3. UNE ADHESION SUR LE PRINCIPE MAIS DES DOUTES QUI PERSISTENT SUR LES MOYENS	27
3.1 LES POINTS POSITIFS DU PROJET	28
3.2 LES DOUTES QUI PESENT SUR LE PROJET	29
3.3 LES CONTRAINTES PERÇUES PAR LES AGRICULTEURS	31
IV. L'ETRE HUMAIN DANS LA NATURE : UNE « BONNE » PLACE A TROUVER	34
1. L'HOMME, UN ANIMAL COMME LES AUTRES ?	34
2. LA « BONNE PLACE » DES ETRES HUMAINS SELON LES DIFFERENTS PROFILS TYPES	36
2.1 LES SUIVEURS : EN ACCORD AVEC LE « PRINCIPE DE PROTECTION »	37
2.2 LES CONQUIS : ENTRE IMPLICATION PROTECTRICE ET REGULATRICE	40
2.4 LES SCEPTIQUES : UN GRAND ECART ENTRE LES GESTIONNAIRES ET LES NON-INTERVENTIONNISTES	46
V. EN CONCLUSION	51

1. JEU D'ACCORDS ET DE DESACCORDS ENTRE LES PROFILS	51
2. LES AGRICULTEURS : QUELLE PLACE POUR CE GROUPE « A PART » ?	53
3. ACCOMPAGNER LA SENSIBILISATION ECOLOGIQUE DES POPULATIONS	55
ANNEXE	57

I. Rappel méthodologique de l'évaluation sociologique

■ CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Le Conseil général de l'Isère a initié, dès 2001, une mission d'identification des corridors biologiques sur son territoire. Ce travail, mené de façon partenariale dans le cadre du réseau écologique de l'Isère (REDI), a permis de prioriser les enjeux liés à la continuité des passages de la faune et à la résorption des points de conflit. La cluse de Voreppe et la vallée du Grésivaudan sont concernées par ce projet, soutenu par l'Europe. Les diagnostics menés par le bureau d'études Econat et par l'agence d'urbanisme de la région grenobloise ont précédé la formalisation d'un plan d'action sur 6 ans (2008 – 2014) sur ces deux vallées¹, intitulé « Couloir de vie ». Ce projet se décline en 3 objectifs : la coordination du projet, sa communication, son évaluation scientifique et la capitalisation de l'expérience ; la résorption des principaux points de conflit, la gestion adaptée de l'espace « corridor ».

Le caractère pionnier et novateur du projet a incité à décliner un volet d'évaluation conséquent qui vise à la capitalisation et l'amélioration du dispositif.

L'évaluation sociologique du projet confiée à l'OSL se déroule sur trois années et a pour objectifs de² :

- Mieux appréhender le niveau de compréhension, voire d'acceptation du projet par les habitants du Grésivaudan, et son évolution avant et au cours du projet
- Mieux appréhender les pratiques, représentations et attentes, logiques, voire projets des usagers de l'espace corridor
- Identifier les facteurs permettant de favoriser l'appropriation du projet et plus globalement la sensibilisation de la population à la problématique « Trame verte et bleue », de développer une culture commune largement partagée sur le territoire du projet européen
- A la suite de l'identification des attentes et problèmes rencontrés par les usagers, il est attendu que soient proposées des actions permettant de favoriser l'appropriation, voire la contribution à la valorisation des espaces de corridor.
- Anticiper sur les changements : au-delà de l'analyse des pratiques actuelles et des attentes, ainsi que de leur évolution durant la phase du projet européen, l'enjeu réside dans l'identification des attentes, pratiques ou projets qui peuvent être précurseurs d'évolution de comportements
- Conserver la mémoire (historique) de la perception d'un tel projet au début du 21^{ème} siècle.

¹ Ce projet planifié implique de nombreux partenaires : la Région Rhône-Alpes, AREA, l'Agence de l'eau RMC, l'association des digues Isère-Drac-Romanche, la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques (FDPPMA), la fédération de chasse (FDCL), la Chambre d'agriculture, l'Association pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG), le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) et les communes et intercommunalités concernées. La coordination de l'ensemble du projet est assurée par le Conseil général, qui est maître d'ouvrage.

² Selon les termes du cahier des charges de l'évaluation

Postulat socio-anthropologique de l'évaluation

Le caractère durable de ce projet tient dans son approche globale de prise en compte des différents modes de vies et besoins aussi bien des êtres humains que des espèces animales et végétales vivant sur un même territoire. Il s'agit donc bien d'apprendre ou d'inventer une cohabitation douce de toute la biodiversité qui compose ce milieu. Mais les rapports entre l'humain et l'environnement, la société et son milieu répondent à des mécanismes adaptatifs, et d'ajustements mutuels. Le lien entre la nature et les Hommes est donc un processus en mouvement, qui se construit et se déconstruit en lien avec les avancées scientifiques et les informations que le public entend, s'approprie et réinterprète³. La nature, étant appréhendée à l'instar d'un concept culturel, peut de ce fait recouvrir plusieurs réalités. La démarche de l'évaluation sociologique vise à révéler ces différents niveaux de connaissance et de représentation et questionner l'interaction en elle-même.

UNE PREMIERE PHASE DE CADRAGE

Une première phase d'enquête par entretiens auprès de différents acteurs impliqués dans le projet nous a permis une appropriation du projet et nous a apporté une première approche des différents regards portés sur le projet. Cette étape était nécessaire pour préparer l'enquête de terrain. Les 21 acteurs interrogés ont en commun d'avoir participé à la réflexion, l'élaboration, la mise en place ou le suivi du projet des Couloirs de vie.

Rappel des principaux résultats de la phase 1

L'OSL a remis, en septembre 2011, un rapport d'analyse de ces entretiens. Nous revenons sur les quelques apports de cette analyse :

- Tout d'abord, le projet « couloir de vie » semble mal connu ou bien appréhendé mais de façon fragmentaire par les acteurs rencontrés. Les modalités d'inscription du projet dans les dynamiques locales et le positionnement des acteurs semblent expliquer en partie ce manque de visibilité globale du projet (acteurs spécialisés sur une thématique, acteurs n'intervenant que sur une partie du territoire...).
- Par ailleurs, il existe une « tentation » d'opposer ce projet à la tradition du passage de la faune. Cette dernière aurait toujours réussi à traverser la vallée et les projets d'aménagement viendraient "artificialiser" une pratique naturelle.
- Un projet loin des préoccupations quotidiennes des habitants, très technique, dont le coût pourrait apparaître disproportionné au regard des enjeux et de l'importance à soutenir l'humain, notamment la cohésion sociale dans la société.

Cette première phase d'étude confirme ainsi les différences d'approche et de représentations liées à l'environnement que l'enquête de terrain va s'efforcer de mieux qualifier. Dans le cadre de notre étude, les groupes à interroger sont déjà largement identifiés : riverains, agriculteurs, naturalistes, chasseurs, pêcheurs, promeneurs, entreprises...

³ Carole Lévesque, « La nature culturelle. Trajectoires de l'anthropologie écologique contemporaine », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 20, n° 3, 1996, p. 5-10., disponible sur : <http://id.erudit.org/iderudit/015430ar>

La représentation est définie comme « *un mécanisme par lequel chacun va appréhender, se représenter, s'approprier, interpréter le réel. La représentation sociale permet ainsi de comprendre et de maîtriser cognitivement notre environnement social, matériel et idéal et d'y orienter notre conduite. Elle influe donc dans nos actions quotidiennes, ainsi que notre rapport au monde.* »⁴ Dans cette définition l'on comprend pourquoi « *On ne peut pas dissocier la représentation, le discours et la pratique. Ils forment un tout.* »⁵ Lorsque l'on étudie les représentations sociales de l'environnement, on s'attache donc à comprendre quel rapport la personne entretient avec l'environnement pour pouvoir définir la vision qu'elle en a et comment elle adapte ses actes en conséquence.

Il s'agit donc de remettre en question la notion de réalité objective sur l'environnement pour s'attacher plutôt à comprendre comment les personnes enquêtées se représentent l'environnement et la relation entre les humains et les animaux. En outre, partant du principe que pratiques et représentations « forment un tout », l'étude des représentations est indispensable pour tenter d'identifier les facteurs de changement de la population envers son environnement.⁶

En ce qui concerne l'environnement, il est important de rappeler que l'on fait ici référence à un concept très relatif. Les sciences peinent à se mettre d'accord sur une définition commune : pour notre étude nous adopterons une définition large qui tient compte de la subjectivité du concept. Suavé (1994) définit l'environnement en ces termes : « *Il s'agit de l'ensemble des composantes d'un milieu, en interrelation avec un environné* ». La figure de « l'environné » permet donc d'envisager la représentation de l'environnement comme un objet d'études partant de l'individu et permettant une analyse par comparaison et consolidation.

DEROULEMENT METHODOLOGIQUE DE LA PHASE 2

Le questionnaire : construction de l'outil d'enquête

Le questionnaire reprend les objectifs du cahier des charges et les décline en différents thèmes, chacun faisant l'objet d'une série de questions :

- La perception de l'environnement,
- La prise en compte de la nature,
- La connaissance des corridors biologiques,
- La compréhension du projet Couloirs de vie,
- Les actions qu'ils seraient prêts à réaliser pour réduire leur impact sur l'environnement...

Caractéristiques du questionnaire

Le questionnaire, qui a été construit suite à la phase 1, intègre l'objectif d'interroger des groupes très différents et de recueillir la perception des individus rencontrés. Pour cela, le questionnaire a été conçu selon un tronc commun

⁴ La lettre Nature Humaine, numéro 2, Octobre 2008, p.8

⁵ Autes, 1985 In Martin et Royer Rastoll, 1990, p.24, In Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement, Conditions pour un design de recherche, Vol1, 1998, 1999, p.65

⁶ Psychologie sociale de l'environnement, K.Weiss et D. Marchand, 2006, PUR, p.89

de questions auxquels s'ajoutent des questions plus spécifiques à chaque cible (soit entre 55 questions pour les entreprises et 75 questions pour les riverains). Le questionnaire est composé de questions à choix multiples et une place est laissée à l'approche qualitative par des questions ouvertes.

Méthode d'administration

L'administration du questionnaire est réalisée en face-à-face sur le terrain, sauf contraintes spécifiques (20% par téléphone et en auto-administration), selon les cibles (cas des familles des enfants ayant bénéficiés d'une action de sensibilisation, enquêtées par questionnaire auto-administré). L'enquête a eu lieu sur les chemins de randonnée, dans les villes et villages (lors des marchés hebdomadaires, brocantes...), sur les lieux d'exploitations agricoles et des entreprises, et au plus près des lieux d'aménagement des corridors biologiques. L'enquête s'est partagée entre la Vallée du Grésivaudan et la Cluse de Voreppe (environ un quart de l'enquête sur cette dernière). Les enquêteurs ont diffusé, auprès des personnes enquêtées, la lettre d'information sur le projet.

→ ***Vous trouverez en annexe la liste des lieux d'enquête concernant le groupe des riverains/usagers.***

Les cibles et la méthode d'enquête

Comme défini dans le cahier des charges, l'évaluation prévoyait d'interroger environ 200 personnes par an, pendant 3 années consécutives. Des groupes cibles ont été définis par le commanditaire.

Réalisation de l'enquête selon les cibles :

Groupe	Nombre prévus par année	Nombre réalisés en 2011	Nombre réalisés en 2012
Riverains/Usager	130	133	150
Habitants/Propriétaires	50	58	58
Promeneurs, joggeurs, cyclistes	50	51	56
Chasseurs, pêcheurs, naturalistes	30	24	36
Entreprises	20	20	20
Elève et famille ayant suivi une action de sensibilisation	20	60	0
Agriculteurs	30	30	28
Total	200	243	198

Après la deuxième année d'enquête, nous parvenons à un total de 442 personnes interrogées.

Rappel des principaux résultats de la phase 2

D'une façon globale la population interrogée témoignait *a priori* d'une grande **sensibilité à la question environnementale** : sur les deux années, 98% de l'échantillon considère *très* ou *assez importante* la protection du milieu naturel. De même, la perte de la biodiversité constitue un phénomène *très grave* pour 2/3 des interviewés.

Cette grande tendance cache de nombreuses disparités. Deux points notables :

- Les agriculteurs expriment une réserve concernant l'importance de la protection du milieu naturel ; et ils constituent le public qui exprime le moins d'inquiétude quant à la préservation de l'environnement.
- Alors que les agriculteurs constituent la population qui déclare le plus œuvrer pour la protection de la nature (62% *tout le temps*, 35% *parfois*), ils sont perçus par l'ensemble des enquêtés comme ceux qui œuvrent le moins (dans le même rôle, les entreprises arrivent en seconde position).

La **connaissance du projet** a été évaluée à l'aune de l'identification des termes et de la notoriété des aménagements créés. Sur ces bases, **le projet est connu d'une personne sur deux et n'a pas gagné en notoriété entre 2011 et 2012.**

La population cible se partage en quatre groupes principaux de niveau de connaissance :

- **Les connaisseurs** (33%). Ils citent au moins un terme et un aménagement du projet, auquel ils sont nombreux à adhérer (73%). Les connaisseurs sont les naturalistes (85%), les agriculteurs (63%), des entreprises (50%) et quelques riverains (25%).
- **Les informés** (28%). Ils connaissent un terme du projet (et) ou un aménagement. Ils sont issus de toutes les catégories représentées et se caractérisent par un investissement distant dans le quotidien pour l'environnement, et une préoccupation pour l'environnement plus récente.
- **Les néophytes** (26%). Ils ne peuvent citer ni terme, ni aménagement. Il s'agit d'un profil distant avec les questions de protection de l'environnement (œuvre peu) mais cependant non hostile au projet (77% se déclarent favorables au projet. Il s'agit principalement d'habitants (50%)
- Enfin, un groupe restreint **d'experts** (10%), connaissant tous les termes et au moins un aménagement, réunit, entre autres, les 2/3 des naturalistes et quelques agriculteurs.

Les **aménagements les plus connus** sont les plus **visibles** (passage autoroute, crapauduc). Le projet est perçu comme conçu pour les animaux et non pour les humains ; ainsi, **les bénéfiques perçus** concernent en priorité la préservation des animaux sauvages et la sauvegarde de la biodiversité. En revanche, les bénéfiques qui touchent plus directement le cadre de vie, le quotidien et l'univers professionnel sont peu relevés (limiter l'urbanisation, gel des espaces agricoles, sécurité routière). Notons que les agriculteurs ne relèvent pas le gel des terres agricoles, ce qui traduit leur manque de visibilité sur les effets du projet sur leurs pratiques professionnelles et leur méfiance.

L'adhésion au projet est prononcée sur les deux années. Ainsi, 69% de la population interrogée pense qu'il *correspond aux actions à mener pour préserver l'environnement* (adhésion forte) et 19% aussi, *bien que ce ne soit pas une action prioritaire* (adhésion molle).

Les personnes totalement opposées au projet constituent donc une minorité (6%). Les agriculteurs sont les plus partagés quant aux bénéfiques et conséquences du projet et ils sont les plus représentés parmi les « opposés » (80%). Mais s'ils connaissent bien le projet (termes et aménagement), ils en connaissent mal les conséquences pour leurs pratiques.

Trois types de comportements émergent par rapport au projet :

- Les **Suiveurs** (52%) connaissent mal le projet mais présentent une bonne adhésion. Ils se caractérisent par une sensibilisation aux problèmes majeurs de l'environnement (perte de la biodiversité) mais un engagement « mou ».

- Les **Conquis (28%)** connaissent le projet et y adhèrent. Préoccupés par les problèmes environnementaux et dotés d'une conscience écologique forte, ils agissent en conséquence (43% d'entre eux œuvrent *tout le temps* pour l'environnement). Ils estiment que l'être humain fait partie du vivant **au même titre** que les autres espèces, et qu'il convient donc de redonner une place aux animaux sauvages.
- Les **Sceptiques (20%)** connaissent souvent le projet mais ne sont pas convaincus de son intérêt (surtout au niveau des impacts sur leurs pratiques s'ils sont agriculteurs). Ce sont les moins préoccupés par les problèmes environnementaux et la perte de la biodiversité. Certains récusent toute modification des comportements humains pour redonner une place aux animaux. 53% des agriculteurs sont des sceptiques ainsi qu'un chasseur sur deux. Ce sont des personnes à convaincre.

Les actions en faveur de la protection de l'environnement n'ont pas évolué entre 2011 et 2012 (en tête : tri des déchets, respect des lieux de dépôts des déchets et déplacements).

Les **actions faites en fonction de l'impact sur l'environnement** concernent principalement l'entretien du jardin (*toujours et parfois* 87%), la consommation d'eau et de chauffage (*toujours et parfois* 91%) et le choix des produits alimentaires (88%) et des produits d'entretien (76%).

Plus de la moitié des agriculteurs déclarent des pratiques en faveur de la protection de l'environnement (désherbage, rotation de culture...).

De nombreux changements sont à l'œuvre. Ainsi, **les actions que la moitié des répondants font déjà** et qu'un tiers se déclare prêt à faire : réduire les pesticides, désherbants/ limiter les intrants et faire un compost.

Les actions pour lesquelles un répondant sur deux **se déclare prêt à changer** : planter des essences aromatiques (lutter contre les insectes), engrais verts, installer des nichoirs, changer les haies de jardin pour des haies de plusieurs essences.

Mais des actions pour lesquelles les répondants ne sont **pas prêts à changer** : végétaliser ses toits et façades, installer des tuiles pour faciliter l'accès des chauves-souris aux combles, préserver ou créer des mares.

L'enquête qualitative qui s'est déroulée cette année fait donc suite à ces deux années d'étude quantitative, au cours desquelles des hypothèses ont pu émerger. Celles-ci ont pu être re-questionnée et précisée grâce aux entretiens réalisés auprès des différentes cibles du projet.

Dans ce rapport, nous rappellerons, dans un premier temps le contexte et la méthodologie suivis pour cette phase de l'évaluation.

Dans un second temps, nous nous concentrerons sur la perception que les personnes interrogées ont des corridors biologiques. L'analyse des entretiens se concentrera sur le sens donné au projet, ainsi que sur leur connaissance de celui-ci. L'implantation du projet sera également évoquée en revenant sur la phase de concertation à laquelle ont pu prendre part les différentes cibles. Puis nous terminerons cette partie en dressant une liste des aspects positifs et négatifs du projet évoqués par les personnes interrogées.

La troisième partie se concentrera sur l'analyse approfondie des trois profils qu'avait révélés l'enquête quantitative. Nous détaillerons pour chaque profil les discours types sur l'environnement, la place de l'Homme dans la nature et celle de la faune sauvage. Nous pourrions ainsi distinguer plus finement les tendances et les positions de chacun des groupes.

II. L'enquête qualitative : méthodologie et profil des enquêtés

1. OBJECTIF DE L'ENQUETE QUALITATIVE

Après deux années d'enquête quantitative, nous sommes parvenus à un premier stade d'analyse qui dessine une certaine typologie des personnes interrogées. Cette typologie construit les profils en fonction des différentes manières de connaître le projet et d'y adhérer. Cette distinction a ainsi fait émerger 3 groupes appelés : les Suiveurs, les Conquis et les Sceptiques. De ces groupes, nous avons ensuite caractérisé leur profil sociodémographique, leur sensibilité à l'environnement et leur rapport à la nature. Ces premières informations issues de l'enquête quantitative ont permis de dégager les grandes tendances de chacun des groupes. Il a été décidé avec la maîtrise d'ouvrage de réorienter la méthodologie de l'enquête sur la 3^e et dernière année en privilégiant des entretiens semi-directifs. A travers l'enquête qualitative, l'objectif était d'approfondir et d'affiner ces profils en donnant une parole plus libre aux personnes interrogées et en questionnant la relation intime et complexe que chacun entretient avec la nature et son environnement.

Les enjeux du projet Couloirs de vie sont de redonner un espace de droit à la nature à travers la préservation et la sauvegarde de la faune sauvage et de la biodiversité. Les entretiens visaient donc à interroger les personnes sur la manière dont cet espace est perçu et comment les humains se situent dans cet espace. A travers cette question, c'est aussi la complexité de notre relation d'être vivant par rapport aux autres êtres vivants qui est interrogée. Au sein d'un contexte urbanisé où l'artificialisation gagne peu à peu sur les espaces non urbanisés, ce postulat interroge et parfois même dérange. Derrière cette ambition se pose la question de la place des êtres humains dans la nature, de leurs droits et de leurs responsabilités.

Cet entretien avait également comme objectif de s'intéresser au récit biographique des personnes et une partie de l'échange a été consacrée à leurs parcours. A travers ces questions, nous avons ainsi cherché à préciser les origines du rapport de la personne à l'environnement, ses considérations, ses souvenirs, ses expériences pour les relier à ses choix de vie.

Ce rapport est donc l'analyse des entretiens réalisés en 2013⁷, mais se situe dans la continuité des résultats d'études des deux dernières années. Cette enquête a pour but d'approfondir et de qualifier des tendances observées issues de l'étude quantitative.

2. METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DES ENTRETIENS

Les entretiens réalisés ont suivi les principes de l'entretien semi-directif. C'est une méthode plus compréhensive qui laisse aux enquêtés la possibilité de s'exprimer ouvertement sur les sujets abordés par l'enquêteur. Celui-ci dispose

⁷ Seuls les agriculteurs ont été interrogés au cours du dernier trimestre 2012

d'une grille d'entretien qui va guider les questions selon des thématiques phares à aborder. Ces thématiques étaient les suivantes :

- Compréhension du projet corridor biologique
- Perception des places respectives des êtres humains et des animaux
- Perception de l'environnement
- Pratiques relatives à la prise en compte de l'environnement
- Trajectoire personnel et liens avec la nature et la faune sauvage

L'ensemble des entretiens a été réalisé en face à face, le plus souvent au domicile des gens.

45 entretiens ont été réalisés auprès des différentes cibles du projet.

La répartition des différentes cibles s'est faite comme suit :

- 25 personnes du groupe des riverains/usagers
- 10 personnes répartis entre les chasseurs/pêcheurs/naturalistes (soit 4 chasseurs, 3 pêcheurs, 3 naturalistes)
- 10 agriculteurs

La prise de contact

En ce qui concerne la population des professionnels (les agriculteurs) et des « experts »⁸ nous les avons, en premier lieu contacté par téléphone pour une prise de rendez-vous. Les contacts des agriculteurs ont été réalisés par le biais d'un fichier du Conseil Général, déjà utilisé lors des deux précédentes enquêtes. Certains agriculteurs avaient d'ailleurs également répondu au questionnaire les années précédentes.

Pour les chasseurs et les pêcheurs, nous sommes passés par les organisations locales telles que l'ACCA et l'AAPPMA. Le choix des associations à interroger s'est fait de manière aléatoire, sur la base du volontariat.

Concernant les naturalistes, nous avons joint plusieurs associations de naturalistes qui nous ont permis d'interroger trois naturalistes.⁹

Concernant le groupe des riverains et usagers nous avons procédé différemment. Les premières personnes interrogées ont, le plus souvent, été rencontrées dans l'espace public (rue, bibliothèque, marché bio, marais de Montfort) de la vallée ou bien par le biais de connaissances. Malheureusement la mauvaise météo du printemps n'a pas permis de rencontrer les promeneurs ou usagers du corridor biologique. Les personnes interrogées ont été abordées à proximité de leur lieu d'habitation et non dans un cadre de loisir. Des prospectus ont également été laissés à la bibliothèque de Crolles mais personne ne nous a directement contactés par ce biais.

Il faut signaler que lorsque les personnes étaient abordées dans la rue, cette première prise de contact n'a pas permis d'obtenir de nombreux rendez-vous. En effet, par rapport au questionnaire qui se fait sur place, l'entretien individuel requiert de prendre davantage de temps et de donner un cadre à l'entretien propice à la réflexion. Il

⁸ Nous entendons par « experts » les chasseurs, pêcheurs et naturalistes

⁹ Voir en annexe le tableau qui indique les fonctions et les lieux des personnes interrogées.

était donc nécessaire de prendre rendez-vous dans un second temps pour se rendre au domicile des gens, et c'est une condition que beaucoup ont refusé.

Face à ces difficultés, nous avons utilisé le principe de la « chaîne humaine » qui consiste à la fin de chaque entretien, à demander aux personnes interrogées de nous donner des contacts de personnes susceptibles d'accepter de participer à l'enquête. Cette méthode comporte des avantages notables. Elle permet de renouveler sans cesse la base des personnes interrogées et les contacts obtenus de telle manière n'ont aucune méfiance par rapport à l'enquête ou l'enquêteur et acceptent tous de réaliser l'entretien. Néanmoins nous observons que cette méthode introduit également des biais qu'il est important de préciser pour réaliser une analyse plus objective des données. Nous observons deux tendances :

- A travers la prescription, les enquêtés conseillent des amis avec lesquels ils sont proches et partagent à priori des points de vues similaires. Les enquêtés vont donc naturellement avoir des profils plus semblables.
- Par rapport à la thématique de l'étude, les personnes interrogées vont avoir tendance à choisir, parmi leurs connaissances, des personnes proches du sujet de l'étude. Ils vont en effet chercher « le bon élève » qui pourra donner la « bonne réponse ». On peut d'ailleurs entendre « *Lui, il s'y connaît, il saura mieux vous répondre que moi...* ».

Les enquêtés sont donc tous plutôt sensibles à la nature et l'environnement d'une manière ou d'une autre. Cependant, nous allons le voir, la protection de l'environnement, peut se traduire par des comportements ou des représentations diverses.

Le lieu d'enquête

La vallée du Grésivaudan, qui fut le principal lieu d'enquête, à cette caractéristique d'avoir subi une urbanisation intensive pendant les dernières décennies. Le paysage a énormément changé : les espaces agricoles se sont transformés en lotissement, les coteaux autrefois terres de vignes sont désormais le plus souvent en friche, des zones industrielles ont poussé à la place des grands arbres de la vallée. Dans cette vallée, il y a encore 20 ans, la population était principalement rurale et paysanne. C'est dans ce contexte et cette histoire que prennent part les entretiens.

3. PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES

3.1 Profil sociodémographique

Les 45 personnes interrogées se répartissent ainsi :

Genre

26 hommes et 14 femmes ont été interrogés, soit près de 58% d'hommes. C'est essentiellement auprès du groupe des experts que la parité n'a pas été possible, étant donné que la plupart des chasseurs et des pêcheurs sont des

hommes. Nous étions confrontés à la même situation pour le questionnaire qui comptait, pour les deux années, 86% d'enquêtés hommes pour cette cible d'enquête (chasseurs, pêcheurs et naturalistes). Sur les 25 riverains que compte l'étude, une majorité de femmes a été interrogée soit, 14 femmes pour 11 hommes.

Age

La moyenne d'âge des enquêtés se situe autour de 54 ans. Cet âge est supérieur à celui des personnes interrogées par questionnaire qui était alors de 48 ans.

Situation professionnelle

Nous n'avons pas souhaité demandé la profession des personnes interrogées étant donné que nous ne sommes pas sur un échantillon représentatif et que le nombre des enquêtés n'aurait pas permis d'utiliser cette variable comme déterminante pour l'analyse. Nous avons donc répartis les personnes interrogées selon leur occupation. Nous comptons ainsi 20 personnes à la retraite et 25 en activité.

Origine des enquêtés

L'implantation sur le territoire est généralement ancienne, surtout parmi les agriculteurs et ceux que l'on a qualifié d'« experts ». Parmi les habitants, la moitié des personnes interrogées n'est pas originaire du Grésivaudan mais y résident depuis déjà quelques décennies. Pour le questionnaire, les profils correspondaient aux mêmes « temps d'implantation dans la région ». Ceux résidant dans la région depuis plus de 40 s'élevait à 78% pour les agriculteurs et les chasseurs/pêcheurs, contre 21% pour le groupe des riverains.

Type d'habitat

La maison avec jardin est l'habitat le plus courant pour les personnes enquêtées (et pour les habitants de la vallée). Seules 2 personnes sur 45 habitent un appartement.

Pour les agriculteurs (10 personnes) voici le tableau qui détaille les profils des personnes interrogées dans leur activité.

Lieu	Activité	Personne
Pontcharra	Agri trad	Homme
Pontcharra	Agri bio	Couple
Pontcharra	Agri + salaire à côté	Homme + mère
Crolles	Agri trad - céréalier	Homme
Crolles	Nouvelle activité agri	Femme
St Nazaire Les Eymes	Agri trad - retraité	Couple
Voreppe	Elevage	Femme
Voreppe	Agri trad, retraité	Homme
Voreppe	Agri trad	Homme
Saint Jean de M.	Agri trad	Homme

3.2 Sens et construction des liens avec la nature des personnes interrogées

L'ensemble des personnes interrogées a exprimé une forte sensibilité pour l'environnement. On retrouve ici le pourcentage élevé (97%) de personnes déclarant la protection du milieu naturel comme Très important ou Assez important dans le questionnaire de 2012.

3.2.1 Un retour aux sources... de l'enfance

Lorsque l'on demande aux personnes interrogées d'où provient leur lien avec la nature, ou comment celui-ci s'est construit, tous évoquent l'enfance comme une période structurante pour la découverte et la prise de conscience de ce monde. Parmi les personnes interrogées, 14 personnes sont d'origine citadine alors que les 31 personnes restantes proviennent d'un milieu rural. Ils se distinguent notamment par le fait que ce qui est revendiqué comme naturel pour les personnes vivant à la campagne faisait davantage l'objet d'une découverte pour ceux de la ville. Mais, finalement quelle que soit l'origine de la personne, il existe toujours un souvenir qui conscientise la nature dans ce qu'elle permettait d'explorer et de découvrir.

Ainsi pour les « gens de la ville », ces souvenirs ont permis de découvrir cet autre monde à travers des expériences positives. Ils ont aujourd'hui une « conscience environnementale » forte généralement liée à une sensibilité pour la nature qui émerge d'expériences ou d'un certain rapport avec l'environnement souvent créé pendant l'enfance. La société et la culture (école, travail, média) ont pu également influencer ces personnes qui placent ainsi l'environnement au sein de leurs représentations sociales et de leurs préoccupations. Généralement cette position se traduit par une légitimité accordée de fait aux actions de protection de la nature. Ce sont davantage des citadins qui avaient l'occasion d'aller très régulièrement à la campagne ou dans des fermes et qui ont, de ce fait, créé des liens et des souvenirs forts avec la nature.

« J'habitais en ville à Bordeaux mais mes parents louaient un petit jardin avec une petite cabane, et après on a eu un terrain où on a construit une maison et on était à la campagne. On sortait beaucoup, faire des marches. On nous apprenait à regarder, à voir pousser les plantes, à observer. J'ai gardé ça, quand je vais dans la nature j'aime bien découvrir les plantes après je vais chercher leurs noms... » (Habitante)

« Dans mon éducation on nous a appris à respecter la nature en ne jetant pas ses papiers par terre par exemple. On a eu la chance d'aller très régulièrement à la campagne parce que sinon on habitait dans le centre de Lyon. Je me souviens que mon père achetait des larves de coccinelle pour protéger ses rosiers... » (Habitante)

« Je suis issu des cités de Teisseire mais j'allais passer toutes mes vacances à Theys. J'étais en contact avec les agriculteurs du coin, les animaux des fermes. J'ai vu les foins coupés à la main. » (Habitant)

« Mes grands-parents habitaient à la campagne et quand on allait là-bas c'était le paradis ! » (Naturaliste)

Pour les personnes ayant grandi en milieu rural, les souvenirs et expériences sont tout aussi présents.

« L'enfance y a fait pour beaucoup dans mon rapport à la nature et mes parents étaient proches de la nature. C'était une famille de paysan. Dès que j'ai pu, j'ai fait un jardin. Pendant la guerre on crevait la dalle et mon père mettait des pièges à merle mais ça m'avait choqué et je me disais « il faut que je les protège ». »

*« C'est par rapport à l'enfance. J'ai été élevé à la campagne, et ma mère est d'origine paysanne **donc** j'ai été élevée dans le respect de la nature. »*

« Moi c'est depuis que je suis née. On était pas des intellectuels dans la famille, on était des terriens. On habitait un petit village, on allait voir les lapins, on savait qu'il fallait faire attention aux guêpes, on faisait partie de la nature. »

« C'est mon enfance dans un village, dans un milieu paysan. Naturellement on prend une ligne pour aller pêcher, on se balade en montagne, on fait des cabanes dans les bois, on allait voir des animaux dans la nature. Après mon père était chasseur, mais ça ne m'a jamais plus mais c'était quand même un partage. »

Une partie de ces personnes, surtout parmi les riverains, n'est pas restée à la campagne mais a souvent eu une vie professionnelle plus citadine. Pour ces personnes, les actions de protection de l'environnement sont nécessaires et leur profil actuel se rapproche alors des citadins.

Pour les autres qui ont gradé des origines profondément ancrées dans la ruralité et un mode de vie proches de la nature, celle-ci n'est pas appréhendée comme quelque chose d'extérieur à soi qu'il faudrait protéger, mais au contraire comme le milieu dans lequel ils vivent entièrement. La protection de la nature est admise, mais généralement, les actions mises en place peuvent faire l'objet de critiques car elles n'ont pas été pensées par les « locaux », « ceux qui savent » mais par des « écolos citadins ». Parmi ce groupe, on retrouve une part des agriculteurs, des chasseurs et des pêcheurs qui sont très souvent issus du monde rural et pour qui le lien avec la nature était intégré au quotidien.

*« La protection de l'environnement, quand on en parle et quand on entend les gens en parler, ça veut rien dire du tout. C'est que politique. Même les verts je suis sûr qu'ils n'y connaissent rien aux plantes. »
(Habitant)*

*« Aujourd'hui il faudrait arrêter de faire de l'écologie débile, des parisiens qui n'y connaissent rien ! »
(Chasseurs)*

*« Nous, la nature on est tombés dedans quand on était petit. Avant la nature était mieux exploitée... »
(Chasseurs)*

3.2.2 De l'enfance à l'éducation

L'éducation des enfants est revenue à plusieurs reprises au cours des différents entretiens en plaidant pour une sensibilisation à la nature dès le plus jeune âge. Les entretiens le démontrent, ce lien se construit surtout pendant l'enfance et s'il est associé à des expériences positives de découvertes de l'environnement il reste présent et structurant dans son rapport à la nature.

« Je suis née à la campagne, dans une ferme avec des parents agriculteurs. Les enfants sensibilisés à la nature, le resteront. Je pense qu'on garde en mémoire le besoin d'avoir cette proximité avec la nature. Pour moi c'était les arbres et c'est resté... » (Habitante)

« J'ai fait de l'ornithologie quand j'étais petit. Ça vient d'une certaine éducation. J'ai passé mon enfance dehors à observer avec des jumelles. » (Habitant)

« C'est dans l'enfance, j'ai toujours eu de la nature et de l'espace autour de moi. J'ai ma mère qui était prof de science naturelle et on allait dans des stages d'écologie. » (Habitante)

« J'ai toujours baigné dans la nature. Je l'observais depuis toute petite. Et j'ai eu une éducation dans le respect d'autrui, du vivant. » (Habitante)

Sensibiliser les enfants est un pari fait sur l'avenir, mais pour défendre quelque chose il faut l'avoir connu. Le fait d'avoir des enfants a été pour certain une prise de conscience de l'urgence de la situation avec cette pensée : si je veux que mes enfants connaissent ce que j'ai connu, il faut agir.

« Nous on a toujours eu des animaux, et ne serait-ce que pour mes enfants, qu'est-ce qu'on va leur montrer ? Mes enfants on jamais vu d'hérissons. Alors oui il faut de l'habitation [pour les gens], mais on a besoin de la faune et de la flore. » (Habitante)

« C'est depuis que je suis père. J'ai pris conscience de l'urgence d'intervenir et protéger ; de savoir ce qu'on allait leur transmettre. On devient plus responsable. » (Habitant)

« La bonne place ce serait déjà sensibiliser les enfants, surtout qu'ils sont naturellement sensibilisés par la nature. L'école le fait mais il faudrait aussi que les familles le fassent. Après quand on habite en appartement entouré de béton et qu'on a pas les moyens d'aller dans la nature c'est plus difficile. Il faudrait une science de l'écologie enseigné à l'école, au même titre que d'autres sciences. Ça commence dans l'enfance et faut que ça se poursuive après. » (Habitante)

Viser les enfants est une manière de contourner les difficultés de sensibiliser les adultes qui doivent souvent faire face à des problématiques sociales et économiques et qui placent donc l'environnement comme « *une préoccupation secondaire, une menace lointaine* ». ¹⁰ Des problématiques qui les concernent plus directement comme le chômage, la santé, le pouvoir d'achat éclipsent bien souvent les enjeux écologiques.

« Je reste lucide. Aujourd'hui les conditions sociales ne sont pas au mieux. Les gens sont préoccupés par d'autres choses. Les gens ne se sentent pas en sécurité socioprofessionnelle. Donc les corridors biologiques ou la nature c'est pas leur préoccupation principale. La sensibilisation doit être faite au niveau de l'éducation dès le plus jeune âge, pour sensibiliser nos enfants. Il faut réapprendre à vivre avec la nature, à se la réapproprier tout en la respectant. L'Isère pourrait être un département pilote à ce niveau car il y a de grandes richesses. » (Habitant)

Une étude du Credoc sur « Les Français et la Biodiversité » réalisée en mars 2013, montre que « la dégradation de l'environnement » ne se classe qu'au sixième rang des préoccupations de la population (...) très loin derrière le chômage, les maladies graves et la pauvreté en France et dans le monde. » Pourtant cette même étude rapporte que les « Français se déclarent très sensibles à l'environnement ». ¹¹

3.2.3 Des bonnes pratiques déjà en pratique

Les effets des actions entreprises pour l'environnement sont très peu visibles puisque les impacts et les enjeux se jouent à long terme et à une échelle mondiale. Pour changer ses comportements les personnes doivent donc déjà être intimement convaincues des enjeux que cela représente et peu à peu lever les barrières au changement. D'après les entretiens réalisés, l'ensemble des personnes interrogées déclarent avoir ainsi changé certaines pratiques pour être plus respectueux de l'environnement et tenter d'avoir moins d'impact néfastes sur celui-ci.

Les 3 thèmes les plus récurrents concernent :

- La gestion des déchets à travers le tri, le compost et l'achat de produits avec moins d'emballages.
« Je fais attention à ce que j'achète quitte à payer un peu plus cher, les emballages recyclables, je privilégie la filière courte, je fais mon jardin, le compost, je limite mes déchets... » (Habitant)
- La consommation vers des produits locaux, naturels et des moins nocifs pour l'environnement
« Ce qui m'embête le plus c'est les pesticides qui bousillent tout. Je n'achète pas de produits nocifs et utilise très peu de produits qui polluent. »

¹⁰ De la sensibilisation aux changements de comportement, déc. 2009, Millénaire, Le Centre de Ressources Prospectives du Grand Lyon – p.3.

¹¹ Les Français et la biodiversité, CREDOC, mars 2013

« Quand je peux j'achète du bio et si possible j'achète local et au moins des produits français. »

- Les déplacements

« Dans les déplacements, on réfléchit à ce qui est utile ou pas utile, on pense aussi ses déplacements le weekend. »

Pour compléter ce point, l'encadré qui suit analyse le degré de volonté de changement de la personne à partir du vocabulaire utilisé. L'approche sémantique a permis de révéler les différentes étapes vers le changement que l'individu traverse.

Approche sémantique du changement

Lorsque les personnes interrogées parlent des actions qu'elles réalisent pour œuvrer à la protection de l'environnement, on peut distinguer un ensemble de mots clés et de formules assez révélateurs de la position des enquêtés.

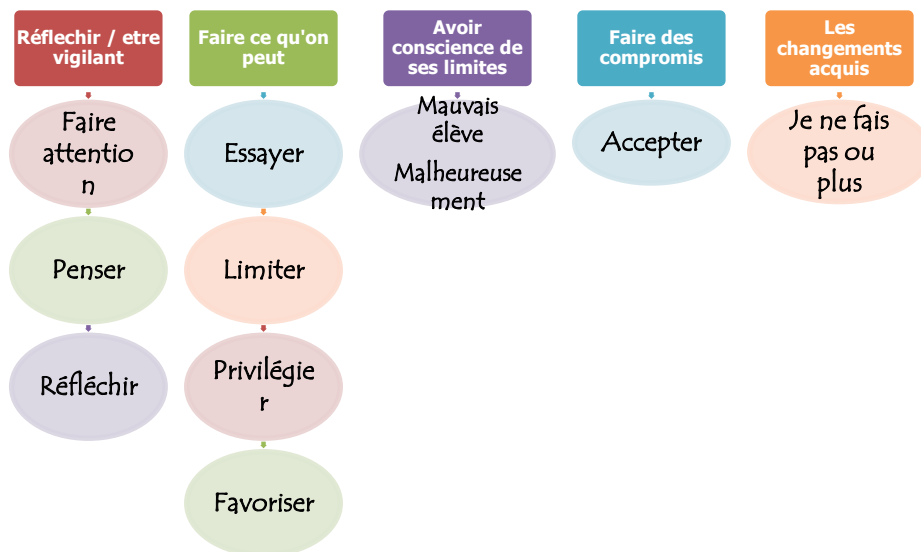
L'association Nature Humaine, s'est appuyée, pour son dossier réalisé en avril 2009, sur les travaux de deux psychologues (Prochaska et DiClemente) qui retraçait la succession des étapes allant de la sensibilisation jusqu'au changement. Cette analyse découpait ce processus en 6 étapes.

C'est à partir de l'étape 3 que le changement commence à être **envisagé et réfléchi** : « la personne est mûre pour un changement qu'elle va d'ailleurs engager par elle-même, en identifiant des objectifs et des moyens pour y parvenir (manger bio, changer de mode de transport...) » et à l'étape 4 que le changement devient **effectif** : « la personne se lance, elle teste différentes options, différentes possibilités... son appréciation du changement se fait plus précise car elle est basée sur son propre ressenti : ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, les alternatives, les changements qu'il faudrait faire, etc » (De la sensibilisation aux changements de comportement, déc. 2009, Millénaire, Le Centre de Ressources Prospectives du Grand Lyon – p.4-6)

A ce stade, les personnes ont adopté quelques changements mais ces pratiques ne se font pas de manière systématique. C'est sur ce point que les expressions utilisées sont les plus représentatives de l'état d'esprit dans lequel s'inscrivent ces actes. Les verbes d'action utilisés traduisent un passage à l'acte qui se fait « sous condition » et « dans la mesure du possible ». Ainsi on retrouve des verbes tels que : limiter, éviter, privilégier, essayer...

La manière dont les personnes expriment et relatent leurs choix d'actions et leur manière de les mettre en œuvre laisse voir où se situe leur engagement par rapport à leur volonté de changement.

Le graphique qui suit expose différentes catégories réalisées à partir de l'analyse des mots clés.



REFLECHIR / ETRE VIGILANT

La volonté de changement et d'action est inscrite dans le fonctionnement de la personne et du foyer. Une vigilance est portée au fonctionnement et aux habitudes prises par rapport à la protection de l'environnement, en vue de les modifier. Cette catégorie marque une sorte de première étape dans le changement qui montre qu'une prise de distance est réalisée. La personne s'interroge et se demande comment elle pourrait transformer son action pour la rendre plus respectueuse de l'environnement.

- **Faire attention** ... "à ce que j'achète..." "à ne pas balancer ses déchets par terre..."
- **Penser** ... "ses déplacements le week end"
- **Réfléchir**... « à ce qui est utile ou pas utile..."

FAIRE CE QU'ON PEUT

Les freins au changement ne sont pas tous levés et au quotidien il reste les « petits arrangements » que chacun s'autorise. Le confort ou la faisabilité concrète de l'action entrent dans la balance. Exemple de phrase type : *J'essaie de limiter mes déplacements mais si j'ai besoin de la voiture je la prends.*

- On **limite** "notre circulation automobile..."
- On **essaie** " de faire un bon jardin., de manger des produits naturels...", de faire le maximum de choses, "d'être le plus respectueux possible", "dans la mesure du possible...", "de faire mes courses au marché", "d'élever mes enfants dans cet optique..."
- On **évite** d'utiliser des produits toxiques, "d'être dans le cursus classique de la consommation"

« Je privilégie les déplacements courts, vers une vie locale, on essaie de se fournir avec les produits de saison et les produits bio. Pour le reste on se raisonne. Et on éduque nos enfants là-dedans, en ayant une consommation limitée, en leur disant que tout n'est pas dû. »

« Quand on peut on se rassemble pour les déplacements en voiture quand on va dans la même direction... on essaie... »

AVOIR CONSCIENCE DE SES LIMITES

Ce sont principalement les déplacements en voiture qui mettent les personnes dans une certaine culpabilité et reste d'ailleurs un des actes sur lesquels il est le plus difficile de changer.

*« Moi je suis un **mauvais élève**. J'essaie d'être consomm'acteurs, de prendre de produits locaux, bio... après je fais des milliers de kilomètres avec ma voiture ! »*

*« Je jardine, je mange bio, je ne mange pas de viande. **Malheureusement** j'ai une voiture et je m'en sers beaucoup trop. »*

FAIRE DES COMPROMIS

Le changement entraîne certaines conséquences qu'il faut accepter. Lorsque la personne évoque ces compromis c'est qu'elle a déjà évalué les impacts du changement, en estimant ce qu'elle peut perdre ou gagner et a pris sa décision d'agir.

- On **accepte**... " les mauvaises herbes dans le jardin..." "de manger du chou pendant 3 semaines, si c'est la saison..."

La récompense peut être de l'ordre de l'estime de soi dans le sens où notre action nous renvoie une bonne image de nous-mêmes ou d'un acte « bon pour sa santé ».

« Les paniers c'est intéressant comme système parce que c'est vrai que tu peux avoir des choux pendant 3 semaines mais si c'est la saison... c'est normal. Et, ça pousse à manger des légumes. »

Faire des compromis peut également signifier un changement plus important dans le mode de vie. Par exemple faire le choix de quitter la ville et vivre à la campagne :

« Quand on a pris la décision de s'écarter de la ville, on s'est dit qu'il y en avait qui ne devait pas travailler sinon ça n'a pas de sens si c'est pour passer son temps dans la voiture. »

LES CHANGEMENTS ACQUIS : JE NE FAIS PAS OU PLUS

Lorsque les personnes interrogées évoquent les actions inscrites dans cette étape « ultime » du changement, ils utilisent la négation en utilisant le Pas ou le Plus qui signifie qu'ils sont définitivement passés dans un autre mode de fonctionnement. On retrouve ainsi ses changements de comportements par rapport à l'utilisation de produits toxiques et nocifs, aux choix de nourriture et parfois même aux déplacements.

*« je n'achète **pas** de produits nocifs »*

« On utilise **pas** d'engrais »

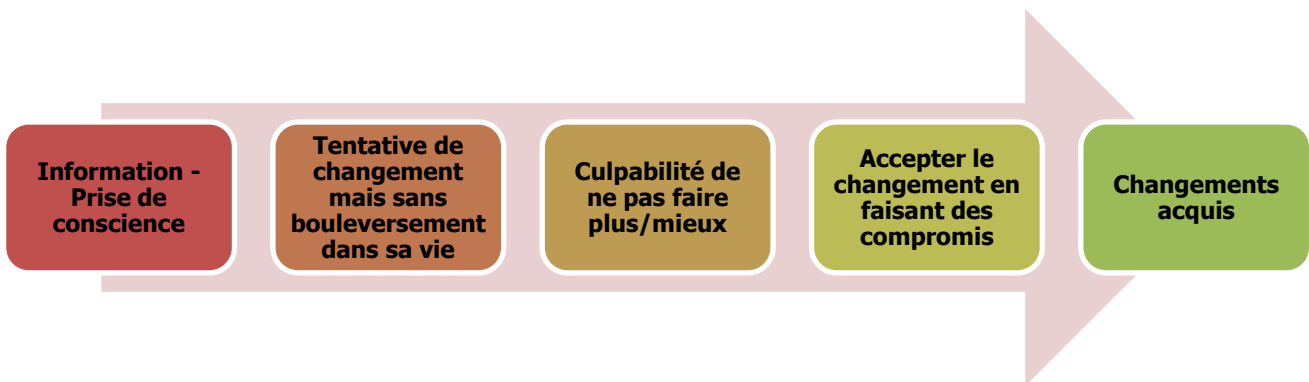
« Je mange bio, je ne mange **pas** de viande »

« Je n'utilise **plus** ma voiture pour aller chercher le pain. »

Ces choix ne se font pas sans contrainte. Dans cet extrait d'entretien, la personne explique la difficulté de faire le choix de ne pas utiliser de pesticides pour sauver son figuier :

« Je suis assez confrontée à cette question car depuis quelques temps je n'ai plus de groseilles ni de poire et je pense que c'est les écureuils. J'ai aussi mon figuier que j'ai depuis très longtemps et qui est colonisé par les cochenilles et ça me fait mal au cœur. Mais je sais que je ne vais pas utiliser de pesticides parce que ce serait contraire à mes valeurs. Le produit s'épand ensuite dans l'atmosphère et je ne veux pas participer à cela. Donc c'est un problème quand on ne traite pas. On a des interrogations à ce niveau là, on ne sait pas trop quoi faire mais on a choisi de ne pas intervenir. »

Le schéma ci-dessous résume les différentes étapes d'un point de vue psychologique de cette évolution. C'est-à-dire comment un individu intègre peu à peu une idée, puis une volonté, qui se traduira ensuite par des actes.



III. Autour de la perception des corridors biologiques : sens, connaissance et adhésion au projet

1. REACTIONS ET POSITIONS AUTOUR DES PRINCIPES DU PROJET

1.1 Les Couloirs de Vie s'inscrivent dans une logique « égalitariste »

Comme nous l'avons déjà noté dans le rapport de 2011¹², le projet souffre d'une visibilité souvent parcellaire qui en réduit la portée et l'importance de l'appropriation de ses enjeux. Seules certaines personnes interrogées, principalement des naturalistes, perçoivent le projet dans son ensemble et dans la globalité de ses actions. Ces mêmes personnes sont généralement des militants de la cause écologique qui ont vu les actions de protection de l'environnement se développer vers une protection des corridors biologiques qui atteste d'une évolution des mentalités.

A travers ce projet c'est une logique égalitariste qui est défendue, c'est à dire une vision qui défend que tous les êtres vivants sont également importants et que la perte de la biodiversité est considérée comme grave car pouvant affecter l'ensemble des espèces, y compris l'être humain. Sur le site du projet Couloirs de vie on peut lire : *La biodiversité, c'est la vie. Cette affirmation paraît simple mais revêt d'innombrables enjeux. C'est à la fois un enjeu biologique, écologique, économique, éthique et culturel pour le présent et pour le futur pour l'humanité entière.*¹³

Le chemin qui a mené vers cette pensée est ainsi résumé par un naturaliste :

« Les corridors biologiques sont un concept que j'ai en tête depuis un moment. La première fois que j'en ai entendu parler c'était il y a 20 ans dans une émission de radio et j'ai trouvé le concept génial. C'est une notion qui s'est développée et dans laquelle il y a une certaine logique. Je milite depuis 40 ans et au début on a protégé les espèces en difficulté. Il y avait un caractère d'urgence. C'était une logique de protection par espèce puis on est passé à un autre niveau en protégeant les espaces, les milieux (ex : PNR) puis aujourd'hui c'est une autre étape avec les corridors biologiques en protégeant les espaces qui relient les milieux. Aujourd'hui c'est plutôt une étape où on essaie de tout protéger. » (Naturaliste)

Dans son essence, le projet des corridors biologiques cherche à préserver des espaces pour protéger la faune sauvage, la flore et plus largement la biodiversité. Il est rare que les personnes interrogées aient conscience de l'ensemble de ces enjeux et abordent le projet des corridors biologiques comme tel. Pourtant les entretiens révèlent que de nombreuses personnes adhèrent à cette vision et partagent ce même souhait d'une protection de la biodiversité.

« Tout ça [la nature, l'environnement] est en équilibre et tout espèce qui disparaît, déséquilibre le tout. (...) Parce qu'on fait plus de mal que de bien. Il faut bien réfléchir à tous les gestes qu'on fait. » (Habitant)

« Je trouve que les corridors biologiques sont une bonne idée, ça prend en compte tous les êtres vivants, parce qu'on a besoin de la nature pour pouvoir fonctionner. Il faut trouver un équilibre général. » (Habitante)

¹² Rapport Intermédiaire, 2011, OSL.

¹³ Extrait du site « Couloirs de vie »

« Ça permet de sauvegarder la biodiversité, de limiter l'impact de l'Homme et de favoriser les passages. Ça fait partie de ses obligations, on est que locataires. On les emmerde en gros...[les animaux sauvages] » (Habitant)

Les corridors biologiques, à travers la logique égalitariste défend donc une vision interdépendante des espèces et oblige à prendre en compte les différents milieux. Ainsi les rivières, les forêts, l'air nécessitent des connaissances et des actions propres. De l'interdépendance des espèces, nous passons alors à une interdépendance des acteurs. Pour ce projet différents « experts » ont été consultés. Un processus de concertation a été lancé et celui-ci a permis de voir les positions de chacun sur la protection de l'environnement.

1.2 Les principes du projet en opposition avec certaines logiques de groupes

Les chasseurs ont ainsi été consultés en amont de la mise en œuvre du projet des corridors. Malgré leur adhésion au projet, l'idée des corridors biologiques entre parfois en contradiction avec leurs actions. En effet, chasseurs et agriculteurs sont directement concernés par la circulation des animaux sauvages : les agriculteurs par rapport aux dégâts causés par les animaux sur leurs cultures, et les chasseurs car c'est à eux de dédommager ces dégâts. Pour pallier ce problème les chasseurs avaient plutôt opté pour la fermeture ponctuelle de ces axes de circulation alors que les corridors biologiques cherchent à ouvrir ces mêmes passages.

« D'un côté les corridors biologiques ça permet de faire circuler les animaux, après pour les chasseurs il y a un autre problème c'est les dégâts sur les cultures. Nous on serait parfois amené à fermer les passages pour protéger les cultures. » (Chasseur)

« Ici à Crolles, le corridor biologique pose problème car on ne peut pas faire passer les animaux ailleurs que sur la nationale. L'ACCA a l'habitude de mettre une clôture électrique pendant la période des semi pour les agriculteurs et éviter les collisions. C'est uniquement les sangliers qui posent problème. » (Chasseur)

« Sur ce passage, on installe des clôtures électrique de avril à juin pour protéger les cultures. » (Chasseur de La Buisse)

Pour les agriculteurs, le fait de faciliter le passage de la faune renvoie surtout aux nuisances que celle-ci peut causer dans leurs cultures. Leur plainte, à ce sujet est souvent balayée d'un argument rapide alors que la réparation des dégâts faite par les chasseurs représente souvent une charge de travail important. Par ailleurs, ils soulignent volontiers le caractère partiel des réparations financières :

« Ici un cabri a été mangé par un renard. Pour nous c'est une perte sèche. Personne ne se pose la question pour nous. Un cabri on le vend à maturité 160€. On ne se plaint pas parce qu'on est dans un milieu où personne ne nous écoute, où on parle écolo écolo ». (Agriculteur)

« On fait notre déclaration à l'ACCA mais ça ne paie jamais les frais. Les chasseurs ne veulent pas venir réparer. La dernière fois l'entreprise a chiffré 3500€. Il ne faut pas croire que l'ACCA compense. Ils proposaient 1200€, et encore » (Agriculteur)

1.3 L'implication des différents acteurs et la confrontation des expertises

Un des enjeux majeurs dans la mise en place de la restauration des corridors biologiques était de réunir différents acteurs autour d'une même table pour parvenir à une cohérence d'action. « La trame n'est pas seulement un but

en soi. (...) Il s'agit d'une opportunité pour que des gens qui ne se parlent pas d'habitude se rencontrent, échangent leurs buts, leurs connaissances, leurs contraintes et arrivent à accoucher de quelque chose. »¹⁴

Cette démarche a donc invité des groupes « d'experts » tels que les chasseurs, pêcheurs, naturalistes et agriculteurs, à venir partager leurs savoirs.

L'intégration des savoirs locaux dans les dispositifs de gestion de la nature montre une évolution dans les pratiques de la part des acteurs institutionnels. *« L'adoption de dispositions favorables à la conservation de la biodiversité marque une étape supplémentaire dans la prise en compte des savoirs locaux. L'objet de ces dispositions ne se limite plus aux pratiques agricoles ; il recouvre l'ensemble des activités au sein de l'espace rural : sylviculture, chasse, pêche, tourisme. La conservation de la biodiversité repose, en effet, sur une approche transversale qui met l'accent sur l'interdépendance des activités. »¹⁵*

Cette évolution ouvre ainsi la gestion de la nature à d'autres experts et le processus de concertation, quand il aboutit vers les recommandations de ces « experts », est apprécié par les acteurs qui voient leurs connaissances et leur expertise du milieu reconnues. Les chasseurs ont ainsi été fortement impliqués dans tout le processus d'observation en amont des aménagements pour déterminer les passages des animaux sauvages. Les naturalistes ont également participé aux études préalables. Leurs observations et leurs connaissances ont été sollicitées et c'est ainsi que la démarche est généralement approuvée car « allant dans le bon sens ».

« Il y a deux types de corridor biologique : ceux du Conseil Général et là on a été consulté et on est intervenu régulièrement ; et ceux du PLU avec la commune et là on n'a pas été consulté du tout. Ces corridors biologiques ont surtout été utilisés pour pas qu'il y ait de constructions. » (Chasseur)

« On réclamait depuis des années une passe à poisson, car les truites de l'Isère ne pouvaient pas passer. » (Pêcheur)

« Il faut une bonne consultation entre les acteurs au niveau institutionnel. (...) ça va dans le bon sens car on prend en compte les positions de chacun. Maintenant les agriculteurs doivent avoir un certain comportement, ils doivent mieux protéger leurs cultures et même avec les particuliers on doit pouvoir discuter. Il faut réintégrer cette collaboration. Il y a des choses intelligentes à faire grâce à cette collaboration. Le chasseur intervient mais cette efficacité est relative car ça dépend d'autres choses. Il y a de moins en moins de chasseurs et ça les agriculteurs ne s'en rendent pas assez compte. » (Chasseur)

En ce sens la concertation avec ces acteurs a été vraiment bénéfique pour le projet car elle s'est mise en place dans toute la phase préalable. Ils ont joué un rôle important dans la diffusion positive du message porté par le projet et en conservant un rôle d'observateur essentiel pour la continuité du projet sur le terrain.

Les agriculteurs en mal de reconnaissance

Pour les agriculteurs, le processus de concertation apparaît comme plus problématique. Quand auparavant, les agriculteurs étaient les seuls gestionnaires et responsables de ces espaces, ils doivent aujourd'hui partager cette responsabilité, et ce changement provoque une impression forte de déconsidération. La concertation auprès des agriculteurs semble, de ce fait, avoir accentué un sentiment de dévalorisation de leur statut par rapport à d'autres groupes dont les intérêts auraient davantage été pris en compte. La méfiance à l'égard du projet qui, dans son principe, cherche à rassembler l'ensemble des « usagers » de la nature, peut s'expliquer par la perte de leur statut de seuls experts et responsables. Pierre Alphanhéry l'explique ainsi : *« Pendant plusieurs décennies, l'espace rural a*

¹⁴ Citation de la Sénatrice Verte M.-C Blandin lors du congrès de France Nature Environnement (FNE) consacré à la TVB (2009)

¹⁵ Alphanhéry P., Fortier A., Les savoirs locaux dans les dispositifs de gestion de la nature, Biodiversité et savoirs naturalistes locaux, Cirad-Iddri, 2005

été profondément remodelé par l'action conjuguée de l'Etat et de la profession agricole : drainage, remembrement, irrigation, reboisement ont contribué à une transformation plus ou moins radicale suivant les régions. Ce processus s'est accompagné de la dévalorisation des savoir-faire des paysans qui étaient, jusque là les principaux gestionnaires de la nature. (...) L'évolution tient donc davantage à un partage progressif de la gestion de l'espace rural qu'à une modification profonde des pratiques »¹⁶

→ Cette méfiance peut se traduire par la revendication d'un monopole sur l'expertise et la proximité avec la nature. En effet, les discours recueillis chez les agriculteurs traduisent tous la conviction que l'activité agricole crée une proximité et une expertise inégalables avec la nature. Les agriculteurs s'affirment donc comme les acteurs les plus proches de la nature et, en conséquence, les plus légitimes pour en parler. Il en résulte que les autres acteurs ne sont pas jugés légitimes puisqu'ils ne sont pas dans un rapport quotidien avec elle.

« Moi quand j'observe mes animaux, je sais ce qu'ils ont. »

« J'aime la nature, moi ; Les écolos n'y connaissent rien. Ils ne vivent pas avec la nature, mais ils en parlent beaucoup ».

Notons que cette conviction du monopole de l'expertise sur la nature, permet de dévaloriser les discours d'experts, fondés sur les sciences et non sur le terrain, et contribue ainsi à saper l'image du projet des corridors biologiques (ils ne connaissent pas vraiment ce qu'ils font).

« Nous on est beaucoup plus écolos qu'eux, parce qu'on respecte le cycle de la nature, on respecte les animaux ! On connaît mieux la nature parce qu'on vit en osmose avec elle »

« Les écolos citadins emmènent les enfants le dimanche pour voir s'il y a des bêtes sauvages. Faut arrêter, c'est de la bêtise ».

→ Certains agriculteurs ont exprimé une certaine amertume face à l'absence d'écoute et de compréhension. Le projet est ressenti comme **imposé de l'extérieur et sans concertation**.

Le milieu professionnel agricole inonde les agriculteurs de directives et de mesures qui dictent leurs pratiques professionnelles. En conséquence, un projet comme les corridors biologiques vient renforcer chez les agriculteurs **le sentiment de ne pas être pris en considération comme des acteurs à part entière de la scène politique locale :**

« Il y a une dizaine d'années, ils sont arrivés, il faut faire un corridor. Ils s'y sont très mal pris avec les agriculteurs. Pour eux, la nature était à eux et ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Et bien non ! On a déclenché une réunion de tous les agriculteurs concernés, là, ils en ont pris plein la tête, ils se sont aperçus qu'il y avait des agriculteurs et que les terres n'appartenaient pas au Conseil Général ». (Agriculteur)

« C'est bien mais peut-être qu'il faudrait agir autrement, ne pas dire d'un coup : c'est comme ça, on t'enlève la moitié de ton champ parce que ça devient un corridor biologique. Peut-être qu'on pourrait accompagner les agriculteurs qui sont sur ces parcelles pour qu'eux aussi aillent vers une démarche d'agriculture biologique. Pour que ce soit moins abrupt » (Agriculteur)

Avant même d'être évalué par son contenu et ses objectifs, il est refusé car il nie les agriculteurs :

« Moi, je n'étais pas contre mais c'est la manière de faire qui ne m'a pas plu. » (Agriculteur)

L'impression qu'attention, efforts et écoute sont réservés aux écologistes et aux chasseurs et nie de ce fait les initiatives locales et reste perçu comme un projet « d'écolos » et « d'experts ». Une partie des agriculteurs

¹⁶ Idem

constatent que les propositions qu'ils émettent, judicieuses à leurs yeux car issues du terrain, ne sont pas retenues alors que sont montées des opérations qui semblent moins rationnelles et plus coûteuses.

« *On était contre. On connaît bien le cours d'eau. C'est un torrent qui vient des montagnes, du lac. On avait un projet avec des cailloux, un enrochement. Notre projet coûtait dix fois moins cher. Les truites fraient au printemps dans nos cailloux, pas dans leur échelle. ... Nous on est un petit syndicat. Les gens sont révoltés* ». (Agriculteur)

« *Ils nous ont parlé de l'importance de raccorder les massifs mais pas vraiment de la biodiversité. On a vécu ça comme une intrusion dans notre monde. La première fois, je m'en rappelle, ils savaient tout et ils venaient nous apprendre.* » (Agriculteur)

« *Les sangliers, on est en colère ! On a 4 hectares retournés sur une grande profondeur. Sur un enclos de 20, on fait comment ? Herser des prairies en coteaux, expliquez-moi comment ont fait ? Ils détruisent les clôtures, arrachent les piquets. On venait de refaire la clôture. Les chasseurs, on ne peut pas leur parler, ils s'en fichent.* » (Agriculteur)

« *C'est une nuisance les bêtes sauvages pour nous. C'est pas un agrément comme pour les citadins. Ils ne réalisent pas qu'ici c'est notre outil de travail.* » (Agriculteur)

Alors que chasseurs et écologistes sont citadins, ne vivent pas au quotidien dans la nature, imposent leurs conditions aux agriculteurs :

« *Les chasseurs, ce sont des citadins. Beaucoup de citadins retraités, mais il y a aussi des jeunes. Il y en qui travaillent à la mairie par exemple. C'est un loisir comme un autre. Ce sont des gens qui veulent prendre l'air.* » (Agriculteur)

Un ressentiment envers les écologistes, qui contribuent à compliquer le quotidien des agriculteurs et distribuent la « bonne parole » sans en subir les inconvénients

« *Qu'ils viennent nous aider. Nous les agriculteurs on a besoin de bras ; ils viennent réparer les dégâts des sangliers, ils viennent acheter nos poules mortes, ils viennent payer nos agneaux tués, ils viennent refaire les clôtures détruites par les sangliers, ils viennent acheter le matériel. A ce moment-là, ils assument leurs choix. Qu'ils se mettent un peu au boulot ! Mais les écolos ça ne travaille pas, ça se promène. Et ça regarde les animaux.* » (Agriculteur)

Et enfin, une colère et un sentiment d'**impuissance face aux politiques locales**.

« *Et puis on n'est même plus propriétaires de nos terres. Car **quand ils veulent prendre des terres, ils les prennent !** Ils spolient les agriculteurs pour faire des lieux de vie et on n'a aucun recours.* » (Agriculteur)

Il existe aussi les « déçus » du processus de la concertation qui considère que leur avis n'a pas été pris en compte ou alors trop tardivement.

« *Aujourd'hui il faudrait arrêter de faire de l'écologie débile, des parisiens qui n'y connaissent rien ! Notre avis est pris en compte en dernier recours. Les corridors biologiques sont très bien sur le principe mais le fonctionnement laisse à désirer. Ces projets mêlent souvent beaucoup d'organismes qui sont en contradiction (SIMBI, agence de l'eau, écolos...)* » (Chasseur)

2. LES COULOIRS DE VIE : UN PROJET DIFFICILE A CONNAITRE DANS SA GLOBALITE

2.1 Une connaissance partielle et liée à ses centres d'intérêts

Les niveaux de connaissance sont très variables au sein de la population enquêtée. L'hétérogénéité des profils et des cibles explique cette diversité. Comme nous l'avons analysé dans l'étude du questionnaire, l'adéquation entre connaissance et adhésion au projet n'est pas évidente. C'est à dire qu'une connaissance importante du projet n'entraîne pas une adhésion de fait et inversement, l'adhésion au projet n'est pas dépendante de cette connaissance. L'étude avait en effet permis de distinguer 3 formes d'attitude vis-à-vis du projet en croisant les données sur la connaissance et l'adhésion au projet. Etaient apparus 3 groupes : les Conquis, les Suiveurs et les Sceptiques.

Le tableau ci-dessous situe chacun des groupes par rapport à leur niveau de connaissance et d'adhésion au projet.

	Adhésion forte	Adhésion molle	Aucune adhésion	NSP
Bonne connaissance	Les Conquis	Les sceptiques	Les sceptiques	Les sceptiques
Connaissance moyenne	Les Suiveurs	Les sceptiques	Les sceptiques	Les Suiveurs
Mauvaise connaissance	Les Suiveurs	Les Suiveurs	Les Suiveurs	Les Suiveurs

Le degré d'adhésion ou de connaissance reste principalement lié à la fonction et au statut des enquêtés. Nous assistons davantage à une logique de groupe qui rassemble des intérêts et des visions convergents. Les entretiens ont largement confirmé cette tendance.

Les agriculteurs (qui représentaient près de la moitié des Sceptiques) témoignent d'un sentiment de méfiance important, comme nous l'avons observé plus haut dans le processus de concertation, et de ce fait, ne cherchent pas à en connaître davantage sur le projet. Ils gardent alors une connaissance souvent approximative du projet. Parmi les agriculteurs interrogés, le projet est mal cerné, ses contours sont flous, ses actions mal identifiées et son budget fait l'objet de spéculations importantes.

La création d'espaces réservés pour les animaux est le principe général retenu par tous :

« Ce sont des parcelles sur lesquelles on ne fait plus rien parce qu'on veut réintroduire la faune et la flore. Les parcelles sont reliées entre elles et forment un corridor » (Agriculteur).

Le mécontentement favorise la création de rumeurs sur le projet parce qu'elles viennent conforter les positions de rejet. Les suppositions deviennent des certitudes et on transmet des informations sans prendre la peine de les vérifier. La communication officielle est perdue dans les échanges entre collègues. Ainsi par exemple :

« Donc j'ai ouïe dire qu'ils voulaient mettre des clauses environnementales dans le corridor et élargir énormément le corridor » Puis : « De quel droit ils nous imposent des choses supplémentaires par rapport à la PAC ? » (Agriculteur)

Sur les 25 personnes interrogées constituant le groupe des **habitants**, on compte 16 personnes qui connaissaient le projet à travers le nom des corridors biologiques et pouvaient citer un exemple d'aménagement. Pour ces 16 personnes qui connaissaient le projet, voici les différentes sources d'information qui leur ont permis de connaître le projet :

Comment avez-vous connu le projet ?

Lettre Conseil Général

Aménagement : détecteurs

Activité professionnelle

LPO

Activité professionnelle

Activité professionnelle

Aménagement : crapauduc

Réseau

Les enfants qui avaient fait une sortie à l'école

Intérêt perso

Mag Conseil Général

Aménagement : détecteurs

Activité/réseaux

Activité professionnelle

Les informations émises par le Conseil Général, que ce soit à travers sa lettre d'information ou son magazine montrent un faible retour auprès des personnes interrogées. Toutefois, nous rappelons que l'enquête n'a interrogé que 25 habitants et ne saurait donc être représentative de la réalité. En effet, lors de l'enquête par questionnaire, la lettre et le magazine du Conseil Général avait été cité de nombreuses fois.

Grâce à la présence renforcée des détecteurs de faune, on observe que ces aménagements ont donné une plus grande visibilité au projet. Pourtant, l'association avec le projet n'est pas toujours faite et ces détecteurs ne sont pas compris comme une action prenant place dans un projet plus global. De la même façon, ceux pour qui les termes du projet n'évoquaient rien avaient cependant toujours repéré un des détecteurs de faunes présents depuis quelques mois sur les routes.

« J'ai vu les détecteurs de faune mais je ne connaissais pas le nom « corridors biologiques », ni « couloirs de vie ». Je ne vois pas ce que ça apporte. Je ne vois pas l'impact réel qu'il y a derrière ce genre de projet. » (Habitant)

« Je pense que c'est utile mais je ne connais pas bien la situation actuelle ni les enjeux. Par rapport aux détecteurs, j'ai quand même plus l'impression que c'est par rapport à la sécurité. » (Habitant)

« J'ai connu les corridors biologiques en tant que citoyen en passant sur les routes et en voyant les détecteurs de faune. » (Habitant)

En dehors des détecteurs, tout ce qui concerne les espaces préservés, les passes à poissons ou les différentes actions ou préconisations pour réduire l'utilisation de pesticides, ...etc., restent peu cités. C'est principalement au

sein du **groupe des « experts »** que des aménagements moins visibles peuvent être cités ou auprès d'habitants qui exercent une activité ou un loisir qui leur ont permis de découvrir le projet ou certaines actions.

« Les corridors biologiques je connais parce que je fais partie de la LPO et même avant je m'étais intéressée à ce sujet, en tout cas j'en connaissais l'existence. » (Habitante)

« On réclamait depuis des années une passe à poisson, car les truites de l'Isère ne pouvaient pas passer. » (Pêcheur)

→ Les deux pêcheurs interrogés (sur les 3 au total) n'avaient pas connaissance des différents aménagements du projet en dehors des passes à poissons.

2.2 Un projet confronté à des difficultés de communication

Ce que révèle les trois années d'enquête sur la connaissance du projet est qu'elle reste très parcellaire. Il est très difficile pour une personne extérieure au projet de connaître le projet dans sa globalité. Les experts auront une connaissance plus détaillée de certains aspects du projet mais rarement une vision complète.

Cet aspect des Couloirs de vie pose un problème de communication important, qui est de rendre compte du projet dans sa globalité sans renvoyer une image trop complexe. Les remarques de certaines personnes interrogées caractérisent ce manque de visibilité.

« Pour moi c'est que le projet n'est pas très clair. On a peu d'info sur le sujet. Je ne sais pas en quoi ça consiste réellement. » (Habitante)

Selon une des personnes interrogées le projet souffre encore d'une image trop artificielle d'action sur l'environnement qui ne répond pas vraiment aux problèmes écologiques de la vallée et apparaît comme secondaire.

« Y a un gros travail de communication à faire pour dire aux gens que ce n'est pas une histoire d'écolos et de bobos mais que si on veut garder notre cadre de vie et avoir une harmonie entre l'Homme et la Nature , il faut que l'Homme laisse une place à tout ça. Ça lui est vital. Sur le Crapauduc du Cheylas j'ai tout entendu. Que c'était beaucoup de fric pour des crapauds. C'est encore un problème de communication, il faut expliquer aux gens pourquoi on le fait. » (Habitante)

Cette remarque souligne le danger d'une vision trop technicienne et donc réductrice du projet. Il ne s'agit pas de protéger une espèce mais un écosystème et cette notion a été très peu évoquée.

3. UNE ADHESION SUR LE PRINCIPE MAIS DES DOUTES QUI PERSISTENT SUR LES MOYENS

Tout comme l'avait révélé l'analyse des questionnaires, on note une adhésion de principe largement partagée. Environ un tiers des personnes interrogées ont un avis très favorable du projet et n'émettent pas ou très peu de réserve. Les deux tiers restants ont émis des critiques pouvant aller du doute sur l'efficacité des aménagements, à la nécessité même du projet.

Les différents points présentant les accords et les désaccords sur le projet n'apparaissent pas par ordre d'importance. Lorsqu'un élément a été peu ou au contraire, fortement cité, cela est signalé.

3.1 Les points positifs du projet

→ Le projet répond à la nécessité de protection des espèces

Pour ceux ayant évoqué la protection des espèces ou de la faune sauvage, celle-ci apparaît comme étant de la responsabilité des êtres humains. Ces personnes prônent pour un changement des comportements et pour redonner une place à la faune sauvage. Ils se définissent comme proches de la nature en ayant « *une sensibilité pour la nature* » et sont des partisans d'une nature qui est à protéger : « *Moi j'ai toujours milité pour la cause écologique* ». (Habitante)

Le projet est apprécié car il « *prend en compte tous les êtres vivants* » et qu'il était « *justifié car il y avait des espèces menacées* ». « *Les corridors biologiques étaient un projet prioritaire, car ici la reinette est protégée et c'est vraiment une réussite.* » (Pêcheur).

La spécificité de ce projet environnemental qui vise la protection des animaux sauvages est soulignée : « *Je me suis dit pour une fois qu'un projet prend en compte les animaux !* ». Ces personnes ont conscience des difficultés rencontrés par la faune sauvage dans leur habitat ou leur déplacement « *c'est bien, tout ce qui apporter un plus à la protection animale et veiller à ce que ça fonctionne. Parce qu'on est en train de créer de véritables barrières.* »

Selon ces personnes, les humains ont déjà fait beaucoup de dégâts et considèrent que « *c'est bien de préserver ce qui peut encore l'être* ». « *Plus on empiète sur les espaces verts, plus il faut les protéger [les animaux] pour pas les exterminer.* »

« *Dans la vallée, la configuration c'est l'Isère, la plaine agricole, les ZI, les lotissements, le village, d'autres lotissements... donc c'est très difficile pour les animaux de traverser.* » (Naturaliste)

Il est généralement rappelé que l'Homme a besoin de la nature « *pour pouvoir fonctionner* » et qu'il « *faut trouver un équilibre général* », « *une cohabitation* ».

→ Le projet limite l'urbanisation

Pour préserver les espèces, l'humain doit accepter de prendre moins de place et de laisser aux autres êtres vivants un espace de vie plus important. Par rapport à l'étude quantitative, cet aspect du projet n'avait été que très peu cité (6ème position sur les 7 choix proposés). A l'inverse, la notion de préservation des espaces en même temps que des espèces est beaucoup plus soulignée. Parfois, l'argument de la protection des espaces prend même le dessus sur le reste.

« *Les corridors biologiques c'est une bonne chose car il est nécessaire de protéger la nature quand l'urbanisation prend beaucoup de place.* » (Chasseur)

« *L'être humain doit intervenir. Ce qui me semble le plus important c'est éviter les emprises des êtres humains sur ces zones, éviter les barrières ou les constructions. Donc les corridors biologiques c'est bien surtout pour préserver des espaces.* » (Pêcheur)

« *Ce qui est prioritaire c'est pas forcément les corridors biologiques mais pour préserver la nature c'est déjà le respect des espaces des uns et des autres.* » (Habitante)

« *Oui, il faut maintenir les corridors biologiques mais pas forcément pour la protection des animaux sauvages mais plus pour la sauvegarde des espaces verts.* (Habitante)

Par contre, parmi les agriculteurs personne ne mentionne de façon spontanée l'intérêt pour le gel des terres (un rempart contre l'urbanisation).

« Je ne vois pas l'intérêt pour les terres agricoles. » (Agriculteur)

→ Le projet sécurise les routes

L'argument de la sécurité routière a finalement été peu évoqué. Dans le questionnaire cette modalité de réponse arrivait en 5^{ème} position (sur les 7 choix de réponses). La sécurité des personnes n'apparaît donc pas comme un enjeu essentiel du projet pour les personnes interrogées.

« Dans les corridors biologiques tout le monde y trouve son compte même AREA qui doit éviter les accidents. Ils agissent parce qu'il y a de l'accidentologie. L'accidentologie est la première motivation pour faire ces corridors biologiques et la deuxième serait la chaîne alimentaire... » (Naturaliste)

« Il faut bien que ça passe. Le passage des routes nationales sécurisées c'est important. C'est un avantage. Il faut protéger l'Homme et l'animal des accidents. » (Agriculteurs)

3.2 Les doutes qui pèsent sur le projet

Les réserves émises sur le projet concernent principalement l'efficacité des aménagements installés et leur coût. Toutefois, certaines remarques questionnant la nécessité de protection de l'ensemble des espèces ont également été évoquées. Celles-ci viennent remettre en question le principe de préservation de la biodiversité dans son ensemble et viendront ainsi détailler les représentations des différents profils.

→ Toutes les espèces méritent-elle d'être protégées ?

Selon les discours des personnes interrogées, il y aurait une hiérarchie dans les espèces vivantes qui justifierait le fait de devoir en préserver certaines plus que d'autres. Cette position répond à une logique anthropocentrée qui considère la nature essentiellement d'un point de vue utilitariste. Si les espèces concernées ne « servent à rien », voire sont nuisibles, sous entendue pour les êtres humains, leur protection n'a pas de sens.

« Maintenant c'est pas la peine de faire trop d'aménagement s'il y a un chevreuil qui traverse la route. » (Habitant)

« Les corridors biologiques on en voit de partout surtout sur le Cheylas, avec le crapauduc et ça a du coûté des sous et je trouve ça un peu ridicule pour deux ou trois crapauds. Je trouve que c'est pas du tout prioritaire parce qu'à ce moment là on pourra plus circuler. Après les détecteurs c'est bien au niveau de la sécurité. Seulement c'est différent entre les grenouilles et les sangliers. » (Habitant)

Dans la continuité de ce discours, on observe une position variante qui est celle d'accorder une plus grande importance aux espèces menacées. L'intervention de l'Homme est alors justifiée lorsque des animaux sauvages sont menacés par les activités humaines et nécessitent d'être protégés.

« S'il y a un résultat bénéfique c'est bien, mais le problème c'est ça, est-ce qu'il y a des animaux à part les sangliers ou les renards ? » (Habitante)

Pour les plus opposés, l'objectif du projet est parfois restreint à un minimum, type « la protection des sangliers ».

« Ça sert à faire passer le gibier mais pour nous [les agriculteurs] ça sert à rien. S'il n'y avait pas le corridor, le gibier passerait quand même. Les bêtes passent toujours au même endroit. C'est à force de voir passer

des bêtes qu'ils ont décidé de le faire là. Et il y a pas besoin que ça soit aussi large. C'est pour les sangliers surtout. » (Agriculteur)

→ Les aménagements sont-ils efficaces ?

L'efficacité des aménagements a été questionné de nombreuses fois et pour différentes raisons soit :

- parce que peu d'animaux sauvages ont été observés à ces endroits
 - « *C'est bien de protéger les bêtes mais ils doivent être au bon endroit ! Là où ils ont fait un passage y a rien qui passe !* » (Chasseur)
- parce que ces aménagements ne permettent pas entièrement le risque de collisions
 - « *... comment empêcher un animal de passer ? On peut pas canaliser les animaux sauvages.* » (Habitant)
- parce que les animaux se font quand même écraser
 - « *Ils l'ont bien mis où il fallait, C'est leur passage. Il y a le bois en face. Ils descendent du Manival et il y a une réserve là-haut et ils arrivent là. Mais il faut qu'il y ait un feu rouge sinon ça sert à rien du tout.* » (Agriculteur)
 - « *Sur les corridors biologiques je m'attendais à autre chose, car sur le crapauduc y en a quand même qui se font écrasés car ils ne l'empruntent pas tous. Donc ça ne répond pas vraiment aux attentes par rapport à son efficacité. Il y aurait des améliorations à apporter.* » (Pêcheur)
 - « *Ça permet une protection des espèces mais les hérissons se font écraser et normalement le crapauduc c'est aussi pour la petite faune. J'ai pu voir sinon d'autres aménagements qui étaient plus simple et moins coûteux.* » (Pêcheur)

Ces différents arguments ne renvoient pas aux mêmes préoccupations. Celles-ci peuvent s'orienter soit vers un souci d'efficacité pour les animaux (ce type d'aménagement les protègent-ils vraiment ?), ou vers une remise en question du principe même des corridors biologiques qui est de supposer que les animaux sauvages passent uniquement à certains endroits.

→ Le coût du projet

Mis à part les agriculteurs qui ont davantage cristallisé leurs réticences par rapport au projet en fonction du coût de celui-ci, la question financière a été peu citée. Seules quelques personnes y ont fait allusion. Ces personnes n'étant d'ailleurs pas forcément opposées au principe du projet mais aux moyens mis en place pour y parvenir.

« *Ce qui m'hérisse le poil à un plus haut point c'est les détecteurs de faune. Déjà ça coute 100000€ pièce et c'est nous qui payons.* » (Habitant)

« *Sur le principe c'est pas mal, après il faut voir comment ça va continuer dans le temps. Aujourd'hui ils mettent des choses en place mais on a pas encore assez de recul pour voir si ça marche vraiment. C'est bien mais ça doit surement avoir un coût, et un gros coût !* » (Pêcheur)

D'un autre côté, le coût peut être justifié s'il permet de sauver des vies, donc si l'espèce humaine en retire un bénéfice notable qui serait sa propre protection. Mais le coût n'est pas justifié lorsqu'il ne s'agit que des « bêtes ».

« *Les corridors biologiques je trouve ça bien après il faut voir quel est le coût ? Est-ce que grâce à ça on évite les accidents corporels... ? Quand on voit la population des sangliers, est-ce que ça va pas encore plus proliférer ?* » (H)

Les remarques des agriculteurs concernant le coût du projet sont à replacer dans leur contexte, à savoir :

- Le coût réel des dépenses n'est pas identifié avec certitude, et les coûts les plus fantaisistes sont avancés.
- Le projet étant mal connu, ses différentes actions ne sont pas identifiées clairement, en conséquence, les coûts sont attribués aux actions visibles (passages des routes). Pour forcer le trait, ce sont systématiquement les actions qui concernent les animaux jugés les plus insignifiants qui sont retenues (les crapauds).

« La passe à crapauds, aberrant le coût pour 5 crapauds. Ils auraient fait des palissades en bois toutes simples, beaucoup mieux »

« 70 000 € pour faire passer 5 crapauds »

« 300 000 € pour les passes à crapauds »

« C'est de la connerie, de l'argent foutu en l'air, du gaspillage. »

Même les agriculteurs favorables aux principes qui sous-tendent le projet, peuvent le rejeter car ils le jugent trop cher en cette période de crise :

« C'est lié à la période de galère et qu'on supporte mal de voir le gaspillage. Le froid arrive, combien de personnes dorment dehors ? Les crapauds peuvent bien traverser tous seuls aussi ». (Agriculteur)

→ Malgré ces critiques, les personnes interrogées qui rejettent entièrement le projet (mis à part les agriculteurs) restent très minoritaires. **L'adhésion de principe est généralement acquise car elle répond à une volonté de protection de l'environnement que la majorité des gens partage.** Aucune des personnes interrogées ne s'est opposée à ce principe mais plutôt aux moyens mis en œuvre pour y parvenir : le coût financier, l'utilité des aménagements remis en question, la pérennité dans le temps de ces aménagements ou encore le caractère « utopique » de vouloir créer des passages pour les animaux qu'ils n'emprunteront pas.

Les agriculteurs, de par leur position particulière, doivent donc être distingués dans l'analyse des contraintes du projet. Parmi les personnes interrogées, ce sont les seuls à avoir été si éloquents sur cet aspect et c'est pourquoi ils font l'objet d'une analyse qui leur est propre.

3.3 Les contraintes perçues par les agriculteurs

Les contraintes consécutives au projet sont inégalement perçues et acceptées, selon le profil de l'agriculteur. Nous pouvons toutefois dresser un inventaire des points de conflits perçus par ce groupe.

→ Réduction des terres exploitables

En raison des effets secondaires de la transformation en corridor biologique d'une parcelle, la perte réelle des terres est jugée plus importante que la superficie effectivement attribuée au projet :

« Nous, ça nous bloque nos terres. C'est bloqué pour 50 ans. »

« Ça prend du terrain les couloirs parce que c'est une bande de bois qui va faire de l'ombre, et les premiers rangs de maïs sont touchés, et il n'y aura plus de culture sur les cinq ou dix rangs suivants, voilà, il n'y a pas besoin des couloirs écologiques. C'est la nature, il faut laisser faire. » (A. exclusive)

Quand le caractère temporaire du gel des terres est perçu, il est jugé trop long au regard d'un bénéficiaire qui semble nul :

« Ca nous bloque nos terres pendant 50 ans. S'il n'y avait pas le corridor, les bêtes passeraient quand même, elles passent toujours aux mêmes endroits. C'est à force de voir passer les bêtes qu'ils ont décidé de faire le corridor »

→ Les dimensions du corridor sont trop importantes et non justifiées

L'élargissement de la bande de terre autour du passage et la demande d'entretien et de coûts qu'elles génèrent :

« Il n'y avait pas besoin que ce soit aussi large »

« Les bandes enherbées sont entretenues, on les nettoie, de l'autre côté on cultive. Si on nous prend 10m de chaque côté, c'est une perte de pouvoir d'achat, de récolte et ils compensent ça comment ? Et qu'est-ce qui justifie qu'ils élargissent ce corridor ? »

Les agriculteurs ne comprennent pas les motivations du projet dont les exigences dépassent celles de la PAC. Ils organisent la lutte pour défendre quelques mètres, sans avoir bien compris quels sont les enjeux pour les animaux, et les conséquences des différentes solutions.

« On va se battre pour que la largeur des corridors soit moindre. Peut-être que dans 10 ou 20 ans, la PAC nous demandera de laisser 10 mètres de chaque côté des ruisseaux et on le fera parce que ce sera obligatoire, pas pour les animaux parce que 5 mètres de chaque côté pour les animaux, ça suffit. Un chevreuil n'a pas besoin de 15 mètres pour longer un ruisseau. »

« Un animal qui a 5m de chaque côté du ruisseau peut passer largement »

→ Des inquiétudes sur les conséquences à venir du projet : drainer un nouveau flux de promeneurs sur une promenade verte

« Les corridors vont devenir un lieu de promenade pour les gens ! Là, ça va être incompatible avec le but initial, faire passer les animaux. Si les gens passent là, avec les odeurs est-ce que vous croyez que les animaux vont venir ? Les animaux vont s'éloigner de ces odeurs et ils vont aller sur les terres agricoles. Si on fait un corridor pour les animaux, ce n'est pas un lieu de promenade pour les gens. »

→ Des dégâts sur les terres

Les passages des sangliers se traduisent par un surcroît de travail, notamment pour protéger les champs. Les solutions qui existent pour protéger les terres des dégâts, notamment de la part des sangliers, ne sont que moyennement satisfaisantes parce qu'elles ont un coût élevé en argent et en temps (installation des clôtures électriques et entretien régulier) :

« Le problème c'est qu'après il faut voir si des herbes la touchent. Quand l'herbe touche le fil, l'électricité part dans la terre et plus dans le fil. Ça ne secoue plus les sangliers et ils passent. Il faut passer avec la débroussailleuse régulièrement et faire le tour du champ. C'est du boulot. »

Seuls, les agriculteurs certains agriculteurs acceptent les dégâts causés par les animaux sur leurs terres :

« Ils font beaucoup de dégâts. Moi, ça ne me dérange pas plus que ça. Ils nous ont saccagé tout un plan d'orge, ils n'ont rien laissé, ça ne m'a pas fait plaisir mais de là à aller les tuer ou faire des battues, non. Je me dis qu'ils sont là, c'est sûr que s'ils avaient été grattés dans le bois ça m'aurait moins dérangé. Avant il y

avait un équilibre, maintenant à force d'implanter des maisons partout, de faire des stations partout, ils sont perdus aussi. »

→ La prolifération des animaux sauvages

Des agriculteurs dénoncent l'encouragement flagrant à la multiplication des animaux nuisibles pour les cultures. Pour eux, ce sont leurs conditions de travail qui sont donc condamnées à se dégrader.

« On favorise la multiplication des sangliers. Et on en revient toujours à la même chose, s'il y avait moins de sangliers, si on les tuait plus, il y aurait moins d'accidents et il y aurait moins besoin de favoriser les passages. Là on favorise les sangliers !»

IV. L'être humain dans la Nature : une « bonne » place à trouver

A travers le projet des corridors biologiques, l'étude montre comment une idée partagée par de nombreux groupes, en l'occurrence celle de la protection de l'environnement, peut revêtir des représentations et des modes d'actions distincts. En effet la protection de la nature bénéficie aujourd'hui d'un consensus. L'étude quantitative révélait que 98% des personnes interrogées considéraient la protection de l'environnement comme « Très important » ou « Assez important ». Tout le monde s'accorde pour dire que les actions humaines ont un effet sur l'environnement et que celles-ci sont à contrôler voire limiter. Pourtant en analysant plus finement les discours des uns et des autres, on s'aperçoit que les perceptions et les moyens d'action pour une plus grande protection de l'environnement sont sujets à polémique.

Le rapport qui lie les êtres humains à la nature est souvent emprunt de complexité et de paradoxes. Il n'est pas rare de noter, dans le discours des personnes interrogées, des perceptions qui semblent contradictoires. Ce qui rattache l'espèce humaine à la nature est souvent lié à l'intime. Ce rapport interroge notre condition d'être humain. L'histoire de l'humanité est jalonnée de victoire contre la nature, de progrès qui ont pu s'accomplir grâce aux limites que l'Homme repoussait. En se « civilisant », et en surmontant la plupart des contraintes que le monde naturel lui imposait, les êtres humains s'en sont également éloignés au point de s'en croire détachés. C'est ce qui peut expliquer les paradoxes et les positions contradictoires des personnes interrogées, qui donne aux humains une position ambivalente.

1. L'HOMME, UN ANIMAL COMME LES AUTRES ?

A la question de savoir si l'être humain est un être vivant à part, les entretiens ont montré qu'il était difficile de penser à la fois le caractère singulier indéniable de l'espèce humaine par son intelligence, et sa nature originelle qui en fait une espèce vivante comme les autres. Pour penser son statut d'être humain dans la nature, il est utile de recentrer la question sur le rapport que l'Homme entretient avec l'animal, cet Autre qui lui permet de se distinguer et de se former sa propre identité en se distanciant du règne animal. « *L'animal est cette altérité première qui conduit à une nécessaire construction sociale de ce qu'est l'Homme et ce qu'il n'est pas.* »¹⁷ Cette frontière entre l'humain et l'animal s'est altérée avec les différents courants de pensée propre à la modernité qui ont donné plus de sens et de valeurs liés à l'animal. La dichotomie Homme/Animal n'est plus si tranchée et perd de son intensité. « *La culture se découvre au sein de la nature* » et l'Homme occidental, qui contemple le monde animal se replace, par analogie, au cœur du monde naturel.¹⁸

« Sur un certain plan c'est évident. On pense, on découvre, on philosophe mais d'autres animaux comme les fourmis ont un système de vie très complexe. Mais sur un plan philosophique y a pas de raison qu'on soit à part. »

¹⁷ Celka Marianne, « L'Homme et la condition post moderne dans son rapport à l'animal », Sociétés, 2009/4 n°106, p 81-86.

DOI : 10.3917/soc.106.0081

¹⁸ Idem

« Oui, parce qu'on est doté de la parole et qu'on a une intelligence supérieure mais on est des êtres vivants... »

La période actuelle, n'épuise pas le « *mythe de l'exceptionnelle humanité* » mais fait l'objet d'une « *réécriture sociale* ». ¹⁹ Les entretiens attestent de cette distinction mais le mythe semble en effet s'inscrire dans une vision sombre donnée à l'humanité. Les humains possèdent bien une spécificité qui les différencie mais celle-ci est souvent déplorée.

« L'humain est à la fois à part et dedans. On ne peut pas nier une certaine spécificité de l'Homme avec sa culture, mais il ne faut pas surestimer cette spécificité. Justement sa spécificité devrait le rendre plus respectueux. »

Cette ambivalence de la représentation des humains et de leur rôle dans la nature est caractéristique de l'ambiguïté même qu'ils entretiennent avec leur environnement. Le statut à part de l'Homme est caractérisé par l'être dominateur qu'il est devenu. Il a outrepassé son instinct de survie qui en a fait un prédateur redoutable voire bien souvent l'ultime prédateur.

« Normalement non, il n'est pas à part. Sur la Terre y a des Hommes, des animaux, des plantes. Mais dans les faits, l'Homme se sent seul, il fait sa loi partout. La moindre parcelle sur cette Terre l'Homme y a mis ses gros sabots. L'Homme est très égoïste. »

« Oui effectivement car il a l'intelligence donc il se donne le droit de vie et de mort sur tous les animaux sauvages. Normalement il n'est pas à part mais de fait oui. Les animaux devraient avoir des droits, ils font partie de la biodiversité, de la nature. On doit les respecter. »

Les êtres humains ne sont pas considérés comme « dignes » de leur spécificité. Les personnes interrogées reprochent à l'espèce humaine de n'avoir pas su utiliser son intelligence à bon escient puisque celle-ci n'a pas permis de créer une humanité plus respectueuse de son environnement.

« Dans la chaîne des espèces vivantes l'Homme n'est pas du tout à part. Après on peut réfléchir, mais encore faut-il utiliser cette intelligence. »

« On est une erreur de la nature. On est les seuls qui avons évolué, ça aurait pu être d'autre... je ne sais pas. Ça a été nous au détriment d'autres espèces. »

« Non on fait partie de la nature, on a les mêmes cellule que le singe. (...) La chose qui nous différencie c'est notre manière de penser, nous on est juste capable de détruire et peut-être de reconstruire après. La nature elle, pense. »

Parmi les personnes interrogées, la plupart d'entre eux sont dans cette ambivalence. Peu expriment une position tranchée sur un supposé statut supérieur dont l'être humain jouirait. Il peut être considéré à part sans le placer au dessus des autres êtres vivants. Pourtant les différents profils montrent dans les formes d'intervention préconisées que les personnes interrogées sous entendent un certain pouvoir ou des droits que l'être humain s'autorise par rapport à la nature et à la faune sauvage.

¹⁹ Idem

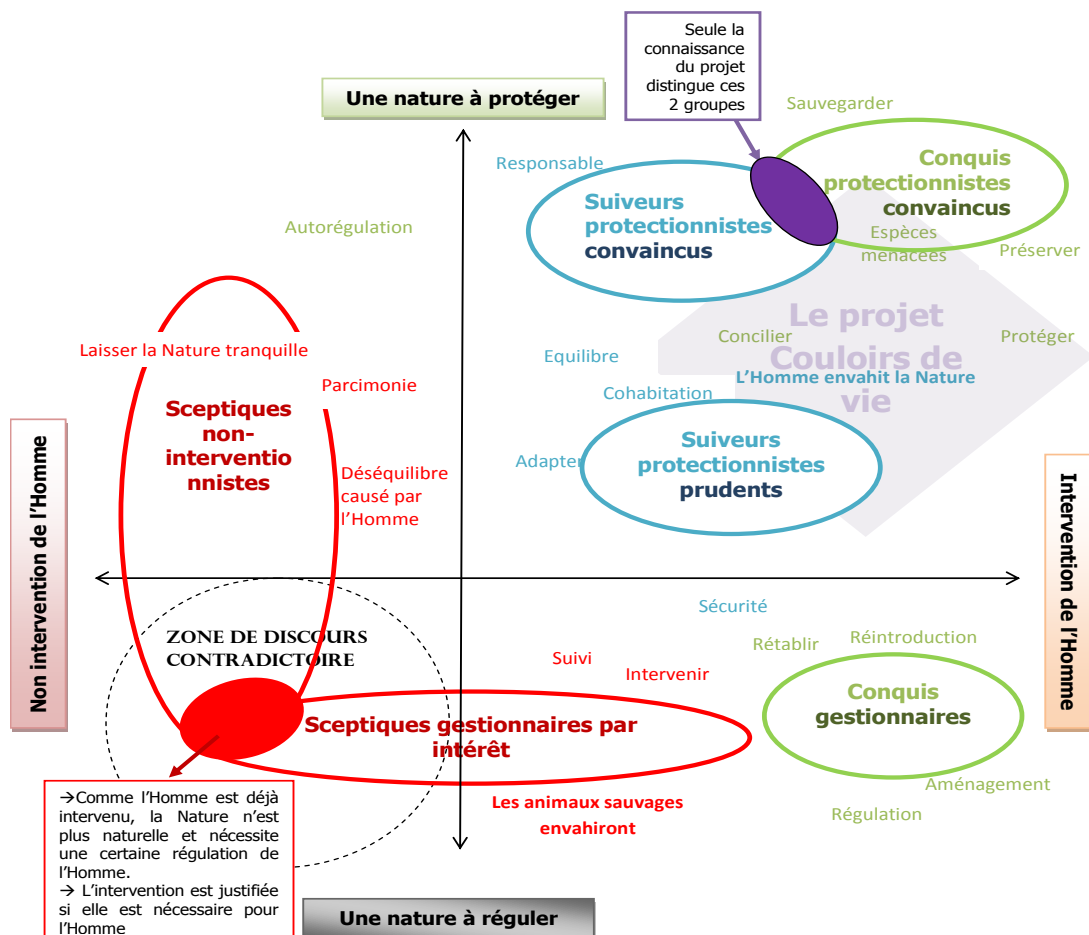
2. LA « BONNE PLACE » DES ETRES HUMAINS SELON LES DIFFERENTS PROFILS TYPES

Le projet des corridors biologiques défend l'idée que toutes les espèces doivent être protégées et que pour y parvenir, l'espèce humaine doit intervenir. Cette position correspond à une logique écocentriste ou égalitariste. Dans cette approche, les êtres humains se considèrent comme un élément de la nature. Ils se posent en défenseur de la nature et visent au respect de la nature dans sa globalité. Nous allons analyser les discours des différents groupes sur ce point pour tenter de réaliser une typologie qui permettra de positionner les personnes interrogées. Cette typologie pourra affiner les trois catégories dessinées par l'étude quantitative : les Suiveurs, les Conquis et les Sceptiques.

Une des clés de l'analyse se situe donc sur les formes et les raisons d'intervention que se donnent les êtres humains. Soit ils interviennent sur la nature en cherchant à protéger les espaces et les espèces des activités humaines (parcs, ENS, réserves...), soit ils agissent sur le milieu par une régulation et une gestion de la nature (chasse, pêche, réintroduction, entretien des forêts...) Ces deux « formes » d'intervention vont nous permettre d'analyser les profils rencontrés en les positionnant par rapport à ces deux axes.

Le graphique ci-dessous représente la cartographie des profils types selon les axes :

- D'intervention : l'être humain doit-il intervenir ou pas ?
- De formes d'action : l'intervention doit-elle se faire par la protection ou par la gestion de la nature ?



2.1 Les Suiveurs : en accord avec le « principe de protection »

Lors de l'enquête qualitative nous avons pu identifier 17 personnes pouvant être rattachées au groupe des Suiveurs. Ils sont 16 à faire partie du groupe des Habitants et 1 personne appartient au groupe des pêcheurs. Parmi eux on compte 12 femmes et 5 hommes. Cette répartition se rapproche des résultats de l'enquête quantitative.

Rappel des résultats de 2012

- 77% font partie du groupe des riverains/usagers et la moitié des pêcheurs
- Davantage de femmes que dans les autres groupes

➔ *Des personnes sensibles à la protection de l'environnement et conscientisés par rapport à ses enjeux.*

- 77% préoccupés depuis plus de 10 ans par les problèmes environnementaux.
- 80% considèrent leur responsabilité dans la protection de la nature comme plutôt voire très importante.

Ce groupe se situe dans la **tranche moyenne de la conscience écologique**. (54% préoccupés depuis plus de 10 ans). Ils connaissent globalement les problèmes liés à l'environnement mais ne vont **pas forcément se considérer comme responsables ou impliqués dans les enjeux à venir**. (40% considèrent que leur responsabilité n'est "Pas très importante") Les changements de comportements sont encore freinés par un manque d'informations et une volonté de conserver un certain confort.

➔ *Personnes ayant une mauvaise connaissance du projet ou moyenne mais étant plutôt favorable au projet.*

Les **personnes adhèrent par principe au projet, sans avoir besoin d'en connaître davantage**. Elles restent tout de même à informer, dans l'objectif d'une implication active plus individuelle, à moyen et long terme, sur la préservation de la biodiversité. Pour passer d'une adhésion de principe à une adhésion plus concrète, le niveau d'information et de connaissance nécessite d'être plus élevé.

Le discours type

Les êtres humains doivent intervenir et c'est leur rôle. Ils sont considérés comme responsables des bouleversements subis par la nature et, en conséquent, c'est à eux de changer leurs comportements. Les différentes espèces sont à protéger soit parce qu'elles sont menacées, soit parce qu'elles font partie d'un tout, d'une chaîne et dont chaque partie est importante. La régulation peut être envisagée mais seulement en cas de réelle nécessité pour l'espèce humaine (sa survie, sa sécurité) sinon elle est plutôt considérée comme inutile car la nature peut se réguler toute seule.

La position de l'Homme

Pour les Suiveurs, l'intervention des êtres humains est normale et justifiée. Des projets de protection de l'environnement comme celui des corridors biologiques se place donc dans une logique d'intervention pour « réparer » les dégâts causés et « sauver ce qui reste ». Cette posture permet de légitimer toute action qui irait dans ce sens. Les Suiveurs n'ont pas besoin de connaître tous les détails du projet pour y adhérer. Si l'objectif est de protéger la nature, préserver les espèces animales et végétales et limiter les impacts de l'activité humaine, alors leur adhésion au projet est acquise.

« Ce ne serait pas vraiment aider la nature, mais plutôt remettre en place quelque chose que l'Homme a changé, a perturbé. En plus avec l'urbanisation qui s'étend... »

« Si on fait rien y aura plus d'oiseaux, y aura que des chats. Si on ne fait rien j'ai peur qu'il soit trop tard pour certaines espèces. On a trop envahi la nature donc c'est normal d'intervenir, de faire des passages. »

« C'est normal que l'Homme se réveille pour rattraper tous les dégâts qu'il a fait. On fait pas assez attention à ce que l'on fait. C'est plus une prise de conscience. »

« Ça fait partie de ses obligations [protéger la nature], on est que locataires. On les emmerde en gros [les animaux sauvages]... »

« Oui il doit intervenir car c'est lui qui a commencé à mal mené la nature sinon on serait pas obligé d'intervenir dans l'autre sens. Beaucoup d'espèces ont été exterminé. »

Au sein des Suiveurs, on distingue ensuite **deux sous-groupes** :

- Les Suiveurs protectionnistes convaincus
- Les Suiveurs protectionnistes prudents

La nécessité d'intervention fait consensus entre les deux catégories de Suiveurs.

➤ Les Suiveurs protectionnistes convaincus

Les Suiveurs convaincus reprochent aux êtres humains leur caractère hégémonique. Ils ont voulu tout contrôler, dominer, maîtriser et ils sont « allés trop loin ». Aujourd'hui ils doivent chercher une relation plus « harmonieuse », « respectueuse ».

Ces personnes sont dans une logique égalitariste, donc très sensibles à la perte de biodiversité ; pour eux toutes les espèces sont à préserver. En ce sens ils peuvent être assimilés à la position de certains **Conquis** car ils **partagent la même vision de l'environnement** et de la place de l'Homme dans la nature, mais leur faible connaissance du projet explique qu'ils soient classés chez les Suiveurs.

La faune sauvage renvoie peu à l'idée de nuisances ou celles-ci sont acceptées.

« Les animaux ne m'ont jamais fait aucune nuisance. Toutes les interventions ne me semblent pas justifiées. On a tiré sur des loups, c'est inacceptable. Même les sangliers, moi je m'en fous qu'il y en ait plein. »

« Pour moi y a pas d'animaux nuisibles. La nature est bien faite et tout sert à quelque chose. »

« Ça m'agace quand les gens râlent parce qu'ils entendent des grillons ou le coq qui chante le matin. Mais dans ces cas on tue toutes les bêtes car elles apportent toutes des nuisances, mais c'est comme ça. Moi je ne vois pas du tout les nuisances, c'est la nature tout simplement. L'Homme ne supporte plus rien. On vit dans un brouhaha permanent mais ils vont être gênés par des petites bêtes. »

Observation, vécu et expérience de la Nature

Ces personnes ont construit leur position par rapport à une situation qu'ils ont vu changer. Ils ont observé des changements dans leur environnement, sur la présence ou l'absence d'animaux au fil du temps et ils s'en inquiètent. Ils évoquent ces bouleversements en parallèle avec l'évolution de la société et de l'urbanisation intensive. **Les êtres humains sont donc directement responsables de ces changements** et cette position justifie d'autant plus le devoir de protection qu'ils défendent.

« J'ai toujours habité à St Ismier et en 30 ans j'ai vu plein de choses changer. J'ai grandi dans une maison avec un jardin, j'étais toujours dehors avec tous les champs autour. On avait toujours des hérissons et plein de papillons et depuis 15 ans je n'en ai plus jamais revu. J'ai entendu que les papillons était un signe

d'environnement sain et quand les herbes sont trop pollués y a plus de papillons.(...) Quand je vois toutes ces espèces qui disparaît... mais qui nous dit que les papillons ne sont pas très importants. Je pense que l'Homme n'a pas conscience qu'il détruit.(...) C'est un sujet qui m'inquiète quand je vois qu'à ma hauteur j'ai pu voir des espèces disparaître, je trouve ça inquiétant ! »

« La nature recule de plus en plus. Y a encore heureusement la plaine mais c'est plus comme avant. Le remembrement a été une catastrophe. Y avait des haies, et des arbres mais y a plus rien maintenant. Et les pesticides qui tuent toutes les petites bêtes. Y a 20 ans, avant les merles étaient dans les arbres mais maintenant ils sont dans le jardin, ils viennent manger les graines du chat. »

« En 2008, il y a eu l'invasion d'une maladie sur le maïs et on a donné aux agriculteurs un produit très toxique pour les combattre. Cette année j'ai perdu 80% de mes abeilles. Et, depuis je n'ai jamais retrouvé la même production qu'avant. »

➤ Les Suiveurs protectionniste prudents

Ces personnes sont partisans d'une protection de l'environnement mais davantage dans un esprit de principe de précaution. La disparition de certaines espèces est dommageable mais n'est pas forcément considérée comme dramatique. En tout cas, ils s'interrogent sur la nécessité de protéger toutes les espèces. Après tout, la nature a toujours fonctionné comme ça ; **des espèces survivent et s'adaptent, et d'autres disparaissent**. Ils admettent le caractère nuisible de certaines espèces mais estiment que cette gêne est généralement causée par les êtres humains qui ont réintroduit des animaux hors de leur environnement naturel.

« Sur le fond, la biodiversité je ne sais pas si c'est important, par exemple de maintenir les blaireaux... les espèces ont le réflexe de préservation donc je ne pense pas qu'elles aillent vers le danger, mais je ne sais pas si elles ont ce réflexe. Est-ce que les corridors biologiques sont la bonne réponse, je ne sais pas ? Par exemple la réintroduction du castor a créé plein de problèmes avec les barrages qu'ils font, les chantournes...etc »

« C'est très compliqué quand on fait l'inventaire sur des milliers d'années certaines espèces disparaissent et d'autres reviennent. Mais il en faut. Dans la chaîne alimentaire c'est délicat. Sur le fond je suis pour [une protection des espèces] mais après je me dis qu'il y en a plein qui ont disparu. Comment faire le choix sur lesquels sauver... ? La nature est prédatrice elle-même. Par exemple, les castors et les écrevisses qui mangent tout. A quel niveau la barrière douanière doit être faite ? »

« Le droit des animaux, ça m'interroge ! Un peu comme Dieu... je pense qu'il faut appliquer le principe de précaution et dans le doute respectons, protégeons. »

La biodiversité n'est pas à protéger pour sa valeur intrinsèque comme chez les Suiveurs convaincus mais plutôt car elle peut apporter une richesse à l'espèce humaine. De même que la protection des espèces est davantage envisagée par rapport aux intérêts qu'il est possible d'en retirer.

« Oui parce que plus y a de la diversité plus on y gagne. C'est comme avec les êtres humains, sinon c'est un appauvrissement. La diversité animale, c'est une richesse, donc c'est une question de survie. »

« A partir du moment où c'est un danger imminent pour l'Homme, comme pour les sangliers avec les accidents, il faut avoir une vigilance par rapport à ce qui peut arriver mais ça nécessite d'avoir une connaissance de ce qui peut arriver.. »

L'humain doit veiller au bon fonctionnement de la nature mais ne doit pas oublier ses intérêts. Il ne doit pas être trop contraint par l'environnement naturel. Il accepte de le protéger parce qu'il sait que ça lui est nécessaire, mais jusqu'à un certain point. Si des espèces menacent une activité humaine ou la sécurité, une intervention ciblée peut être envisagée.

« Tant que c'est possible et que le bilan (pour l'Homme) est nul, c'est à dire que ça ne lui coute rien il faut faire quelque chose mais quand l'animal met en péril les cultures de l'Homme, alors il faut intervenir. C'est comme pour les loups, moi j'entends la souffrance des bergers, car si on ne fait rien, c'est l'activité pastorale qui disparaît. »

« Par exemple les sangliers sont toujours plus nombreux donc faudra en réguler le nombre. Pour mon voisin, a qui les sangliers lui ont retourné le jardin, ça lui semble insupportable ces sangliers. Cohabiter, ça veut dire que chacun est à sa place. Moi je lui ai dit que c'était pas si dramatique. Le point d'équilibre est à surveiller. Si ça se reproduit ce type de nuisances, il faut peut-être envisager une battue. »

« C'est surtout par rapport à la sécurité, par rapport aux enfants et aux renards qui viendrait chez les gens. Après pour les agriculteurs je comprends que leur demande est légitime. »

2.2 Les Conquis : Entre implication protectrice et régulatrice

L'enquête qualitative a pu identifier 13 personnes parmi les celles interrogées pouvant faire partie du groupe des Conquis. Cette distinction s'est basée sur la bonne connaissance qu'ils ont démontrée du projet, qui a été couplée à une forte adhésion, même si des critiques peuvent être exprimées. Le cumul de ces deux variables suffisait pour attester de leur appartenance à ce groupe. Les 12 personnes recensées sont donc tous les chasseurs et les naturalistes interrogés (soit 7 au total), les pêcheurs (2 sur les 3 interrogés) et 4 habitants. Ils sont une majorité d'hommes : 10 contre 2 femmes. Ces premières caractéristiques rejoignent les résultats de l'enquête quantitative.

Rappel des résultats de 2012

Quasi tous les naturalistes enquêtés

Une part importante des chasseurs et des entreprises

70% d'hommes

Moyenne d'âge : 51 ans

Des situations professionnelles majoritairement stables (employé, cadre, retraite, CDI...)

Des personnes **sensibles à l'environnement et conscients par rapport à ses enjeux**. 77% préoccupés depuis plus de 10 ans par les problèmes environnementaux. 80% considèrent leur responsabilité dans la protection de la nature comme plutôt voire très importante.

Ils ont déjà modifié certains comportements au quotidien. 97% disent œuvrer tout le temps ou parfois pour la protection de l'environnement

→ *Personne ayant une bonne connaissance du projet et étant favorable à celui-ci.*

Ce groupe connaît le projet et y adhère, et, peuvent parfois déjà avoir été actifs. C'est donc potentiellement un groupe qui peut être mobilisé par exemple comme relais d'information ou observateur sur le terrain...

Ils peuvent, selon leur degré d'implication, devenir des « personnes ressources », c'est-à-dire des personnes qui suivent le projet d'assez près sur le terrain pour pouvoir en informer les référents en cas de problèmes, de changement, d'évolution, de succès ou d'échecs des aménagements.

Au sein des Conquis, 2 sous-groupes ont été identifiés : les Conquis qui défendent une vision protectrice de la nature et ceux qui sont davantage pour une gestion de la nature. Au sein de ce groupe, coexistent tous les chasseurs et tous les naturalistes interrogés. Tous leurs discours témoignent d'un fort attachement à la nature et chacun agit dans le sens qui lui semble être le meilleur pour l'intérêt environnemental. Pourtant leurs positions défendent des modes d'action très différents.

L'opposition Chasseur/Naturaliste

Les naturalistes voient l'espèce humaine comme responsable des déséquilibres de la nature et le plus souvent ses actions sont considérées comme néfastes pour l'environnement. Même les interventions qui tenteraient de restaurer un état ancien sont perçues comme source de dysfonctionnement. Ils se positionnent ainsi généralement contre la chasse et la régulation.

« Sur la régulation des espèces, c'est un argument fallacieux des chasseurs, car souvent ce sont eux qui ont réintroduit des espèces.(...) La nature s'autorégule toute seule. Lorsqu'une espèce est prédatrice elle s'alimente sur les intérêts du capital, si elle touche au capital, elle se suicide. »

« Selon ce qu'on veut obtenir, on doit entretenir la forêt, mais sinon la forêt vit très bien sans intervention. »

« Nous, les écolos on défend l'intérêt général, alors que les chasseurs c'est un intérêt privé.

« La régulation naturelle ou pas, tout dépend du rendement que l'on veut. »

A l'inverse les chasseurs admettent l'impact des activités humaines sur la nature mais le perçoivent d'un côté positif. Les êtres humains ont leur place dans la nature et un rôle à jouer. Les considérations des écologistes qui récusent l'idée selon laquelle l'espèce humaine doit continuer à être ce prédateur sont décriées par les chasseurs qui considèrent au contraire que l'intervention est de la responsabilité des êtres humains.

« C'est un discours écolos de vouloir tout protéger, on est obligés d'intervenir. »

« Moi j'essaie de faire le plus possible, mais laisser la nature tout faire c'est une utopie. Avec la présence humaine on est obligé de faire autrement. contrairement à ce que disent les écolos : ces grands écolos de citadins qui n'ont jamais mis les pieds à la campagne ! »

➤ **Les Conquis protectionnistes convaincus**

Discours type

Ce groupe peut être assimilé dans ces représentations et ses positions au groupe des *Suiveurs protectionnistes convaincus*, seule leur plus grande connaissance du projet distingue ces deux groupes. Ils partagent le même discours type et la même idée selon laquelle il n'existe pas de hiérarchie entre les êtres vivants. La perte de la biodiversité et la disparition des espèces est jugée irréversible et affecte tous les êtres vivants. Elle est grave en soi. En conséquence, il faut intervenir pour la préservation des animaux et de leur milieu de vie. Parmi ce profil on retrouve des personnes généralement engagées dans la lutte pour la protection de l'environnement.

« La perte de la biodiversité c'est la perte de notre équilibre. Il faut intervenir pour le rétablir »

« L'Homme DOIT intervenir, c'est mon engagement ! »

Par rapport aux Suiveurs, ce groupe comprend des personnes connaissant bien le projet dont une certaine partie des agriculteurs. On peut trouver des professionnels qui se situent à la marge de la tradition de l'agriculture locale. Il s'agit d'agriculteurs qui ont commencé le bio il y a 30 ans et de familles issues du monde agricole local mais qui ont fait un détour par la ville, ce qui leur a permis de revenir avec un regard neuf par rapport aux représentations plus partagées dans le monde agricole. Ainsi, concernant le passage de la faune sauvage sur leurs terres, on peut entendre :

« Les sangliers, s'ils ont un peu ravagé les cultures, ça fait partie du jeu. Se dire qu'ils descendent des coteaux, qu'ils traversent Crolles ! Donc ils arrivent à prendre le dessus ! »

« Les sangliers ont le droit de manger **comme tout le monde**. Ils ne sont pas venus au bon endroit mais on fait avec ».

Il en découle le sentiment que les animaux sauvages disposent d'**une place légitime**, laquelle oblige l'être humain à s'accommoder des contraintes de cette cohabitation : un éleveur doit accepter de perdre des bêtes ou un agriculteur de voir son champs labouré par les sangliers.

« Il y a des moutons, il y a des loups, ça doit cohabiter tant bien que mal. Il faut accepter qu'on puisse perdre une partie de son élevage parce que le loup les a mangés »

« Si ces animaux sont là, c'est qu'il y a une raison, un bienfait »

La place de l'être humain parmi les êtres vivants

L'être humain est une espèce vivante parmi les autres et ne doit donc pas avoir de privilèges.

« Chacun doit être à sa place. L'être humain n'a pas plus de droits et il a beaucoup à apprendre des animaux. »

« La place des animaux sauvages c'est aussi ici, pas dans les réserves, pas dans les zoos. Ils ont le droit de vivre où ils veulent »

« Les animaux sauvages qui traversent mon jardin, j'aime, on voit un chevreuil, une buse, on s'arrête on regarde. C'est une façon de vivre. »

Dans cette logique, la nature devrait être **domestiquée au minimum du seuil rentable** pour l'exploitant. Elle doit suivre son cours, être autonome. Mais, étant donné les dégâts qu'elle a subis ces dernières décennies, elle doit être protégée et soutenue pour rétablir les conditions de son autonomie. Les acteurs mus par la logique égalitaristes sont **très favorables aux principes qui sous-tendent le projet**.

« C'est une façon de rétablir l'équilibre »

Cependant, plusieurs éléments peuvent venir brouiller leur adhésion au projet. Ce sont des limites de nature politique ou liée à une mauvaise connaissance du projet (l'attribution de budgets jugés faramineux à des enjeux estimés non prioritaires) et qui peuvent être contournées grâce à une communication ciblée.

La perception de l'environnement

La protection de l'environnement constitue une **priorité**, voire une lutte.

« Il faut que **TOUTES les espèces** qu'il y a autour de nous continuent à vivre »

« On ne peut pas vivre en pensant 'il n'y aura plus' ... quand mon fils me dit maman en 2030 il n'y aura plus de requins, ça interpelle quand même ! »

L'humanité a des devoirs, notamment celui **de restaurer la nature comme elle était**.

« Je ne vais pas me faire des copains, mais je suis pour la réintroduction du loup dans la nature. C'est sa place, il doit être là. Et même s'il y a des accidents, et il y en a, mais ça fait partie du jeu »

Les agriculteurs mus par cette logique **modifient volontiers leurs pratiques**. On retrouve notamment les pionniers du bio local.

« Chez nous, on n'était pas obligé de calfeutrer. Les autres cadenassaient les granges pour que les enfants n'aient pas accès, chez nous les gamins pouvaient sauter sur les sacs. Les autres étaient conditionnés »

Cette logique se caractérise par une **conscience aigüe de la responsabilité humaine** dans la perte et la modification de la nature.

« C'est la main de l'Homme qui a provoqué ces disparitions »

« Je pense que c'est trop tard maintenant. Ce qu'on ne polluera pas avec les usines, c'est déjà pollué dans l'air. On a beaucoup pollué ».

Observations, vécu et expériences de la Nature

Les expériences de ce groupe font référence à des moments de symbiose avec la nature. Ils témoignent d'une très forte considération pour l'environnement et le respect des espèces dans leur habitat. Les milieux naturels sont considérés comme l'habitat des autres et doivent de ce fait être respectés.

Ils ont dans la Nature une démarche souvent d'observateur discret. Leur plaisir est concentré dans l'observation de cette vie sauvage.

« Depuis toute petite j'adore les animaux (...) J'ai toujours aimé être dehors donc forcément on voit des choses, mais finalement ces surtout ces dernières années que j'ai appris à regarder, grâce à des gens plus experts (des naturalistes, ornithologue). Avant je me contentais de les regarder et je trouvais ça joli, aujourd'hui j'aime débusquer, voir des animaux sauvages dans la nature. Aujourd'hui je recherche plus cette observation donc quand on parle de corridor biologique pour qu'il soit heureux même si ce n'est qu'une béquille, c'est mieux que rien. »

« Quel bonheur de se balader en hiver et de voir des traces de chevreuil. J'ai vu un renard qui était à un mètre de moi ! »

« Ce que je recherche dans la Nature c'est... une relation au cosmos, être en emprise avec les choses qui se déroulent... les choses même invisibles... »

➤ **Les Conquis gestionnaires de la Nature**

Il existe différentes façons de penser au sein de ce groupe mais, de manière générale, ils partagent l'idée d'une nature constituant un environnement « maniable ». La manipulation des êtres humains sur leur environnement peut être motivée pour différentes raisons :

- La Nature doit être régulée pour conserver un certain équilibre des choses
- La Nature doit être aménagée pour qu'elle produise le maximum [pour l'espèce humaine]

Discours type

Les êtres humains s'intègrent dans la nature à travers leur position de prédateur et celle-ci leur donne la **responsabilité d'agir**. A travers cette vision, ils revendiquent leur place au même titre que les autres êtres vivants. La nature est donc perçue comme une ressource productive qu'il est possible de maîtriser et de gérer. **La gestion de la Nature est considéré comme bénéfique à la fois pour l'Homme mais aussi pour la Nature elle-même**. L'intervention de l'humain est jugée nécessaire et positive car elle permet un certain équilibre ; sans cela des espèces disparaîtraient et d'autres seraient en surnombre. C'est un système dans lequel la prédation et la survie sont les lois fondamentales qui régissent les relations entre les êtres vivants.

« De tout temps l'homme est intervenu, dès qu'il a été victime des animaux sauvages. Ça a rien de neuf. C'est une réaction normale de l'Homme de protéger son espace vital. »

La place de l'être humain parmi les êtres vivants

La priorité est donnée à l'être humain mais elle reconnaît des droits et une raison d'exister à tous les animaux, qui, en conséquence, méritent un effort de la part des humains. La relation entretenue avec les autres êtres vivants est

de type paternaliste : un souci réel et une certaine tendresse traduits par un changement de registre (souvent proche de celui de l'enfance) et comportement protecteur (donne à manger aux oiseaux), mais une hiérarchie prononcée qui ordonne le tout.

*« Depuis que je conduis j'ai jamais écrasé un hérisson. Je **suis un fervent défenseur des animaux**. On a toujours eu des bêtes à la maison, des hérissons on en a toujours eu. Des fois ils font des bêtises, ils vont percer des sacs. C'est pas grave. C'est utile, ça mange les limaces. »*

« Les entendre chanter c'est agréable. Ils sont familiers avec nous parce que je leur donne nos résidus de cuisine, les déchets, les pommes. »

L'espèce humaine est utile à l'environnement. Elle a tout à fait sa place parmi les autres espèces vivantes puisqu'elle se considère comme faisant partie du Tout. Chaque espèce a son rôle à jouer et l'humain, dans ses activités et ses besoins a le droit d'utiliser la nature car il intègre cette chaîne du vivant. Il peut donc avoir un rôle positif mais pour cela, il faut connaître la nature et respecter sa richesse en sachant comment gérer et prélever ce qui est nécessaire. Les ressources naturelles sont à utiliser mais cela doit être fait dans une certaine mesure, sans « gâchis ».

« Il faut rendre à la nature ce qu'elle nous a donné. Redonner en respectant ce qui est à respecter. Y en a qui ramasse les champignons au râteau ! »

C'est par rapport aux animaux sauvages que l'humain se considère comme un prédateur utile à la chaîne alimentaire. La chasse devient le moyen de réguler et assurer un équilibre qui ne pourrait pas exister sans cette pratique.

« L'Homme peut agir s'il y a prolifération d'une espèce et qu'elle doit être régulée. »

« On a besoin d'intervenir car sinon ça entraîne une sur population qui amène des maladies et qui peuvent ensuite décimer un cheptel. »

Les petits inconvénients sont tolérés en contrepartie d'une utilité perçue.

Ainsi, les animaux sauvages sont acceptés, et leur préservation semble nécessaire, surtout quand ils ne sont pas nuisibles. En revanche les actions jugées « extrémistes », comme la réimplantation des loups, sont rejetés.

La perception de l'environnement

La conception idéale sous-jacente de la nature serait une nature domestiquée mais qui donne l'impression d'être « naturelle », c'est-à-dire, dans cette logique, spontanée. Chaque espèce vivante a une utilité sur terre. La perte de la biodiversité est jugée problématique, il faut donc agir pour la limiter. Cependant, cette logique pose des limites très claires : certaines espèces nuisibles à l'être humain peuvent disparaître définitivement.

De nombreuses actions sont mises en place dans les pratiques professionnelles :

« Des traitements la nuit plutôt que le matin, pour les abeilles, elles sont bien aises de trouver les gouttelettes de rosée, le produit sèche pendant la nuit. Si on traite la nuit, pas de souci avec les abeilles. ... On est prudent au niveau des traitements, on a besoin des abeilles et des insectes pour la pollinisation. »

« Moins de tracteurs, je fais très attention aux produits. Je n'utilise pas le Round up sous mes noyers ».

« Il y a un équilibre à avoir entre biodiversité et nécessité. Si on introduit des espèces prédatrices c'est mauvais pour d'autres espèces de petits gibiers. Il y a une régulation nécessaire pour trouver cet équilibre. »

L'entretien d'un environnement comme une forêt est jugée nécessaire pour permettre le développement d'espèces favorables [aux êtres humains ou aux animaux sauvages] et lutter contre la vermine [espèces considérés nuisibles et/ou inutiles pour les êtres humains].

« Avant y avait des cultures sur les coteaux, et on faisait pas de fauche pour donner à manger aux gibiers. Mon grand-père disait : « une forêt à l'abandon c'est une forêt pauvre » donc c'est pas bon pour les animaux. »

« Mon grand père me disait qu'il fallait entretenir un bois sinon « ça entretient la vermine ». Pour les écolos il faudrait tout laisser faire car ça entretient la biodiversité. Mais c'est pas la peine d'entretenir des espèces qui ne sont pas nécessaires à l'Homme. »

Observations, vécu et expériences de la Nature

Pour ce groupe on peut évoquer les exemples de réintroduction positive d'espèces animales où l'intervention humaine a permis de « faire revivre » des animaux sauvages dans leur milieu.

Par exemple les pêcheurs ont observé que suite à l'alevinisation²⁰ qu'ils ont réalisé dans différentes rivières où ils ont veillé à réintroduire des espèces « du coin », de « chez nous », les espèces avaient peu à peu « recolonisé » le milieu.

« On alevinait chaque année les 10 ruisseaux, et depuis 3 ans on a cessé l'alevinage pour voir ce qui se passait et on s'est aperçu que la reproduction naturelle était importante, peut-être même plus qu'avant. »

Les expériences des personnes de ce groupe font largement référence au rapport qu'entretenaient les anciennes générations avec la nature. Ils évoquent un temps révolu où l'harmonie avec la nature se manifestait par une meilleure connaissance et exploitation de celle-ci. « Avant », les êtres humains prélevaient (chasser, piéger, cueillir...) ce dont ils avaient besoin. Il n'y avait « pas de gâchis », « on vivait de la nature ».

La guerre est souvent évoquée en raison du manque de nourriture. La nature était alors la source salvatrice pour faire face à la pénurie. C'est évidemment des personnes à la retraite, plutôt âgés qui se remémore cette période.

« La bonne place de l'Homme, c'est peut-être celle que j'ai connu quand j'étais jeune. C'était la Nature avant tout, on vivait d'elle, on la protégeait. Aujourd'hui avec les plastiques et tout on a tout laissé tomber... Pendant la guerre, on vivait des champignons, des myrtilles, tout ce qu'on ramassait dans la nature. Mais quand les pesticides sont arrivés dans l'agriculture ça a fait du mal. Les pêcheurs se battaient contre les agriculteurs à ce sujet. »

« Avant la nature était mieux exploitée. On a réussi à assécher la plaine, moi quand j'étais petit on pouvait circuler en barque dans la plaine. Les marais sont devenus des cultures, mais ils font que du maïs, c'est de la monoculture. Y a eu un changement de méthode dans le travail (de la terre) qui fait qu'aujourd'hui c'est plus dégradant pour la nature. »

« A l'origine, en milieu rural, tout le monde chassait. C'était un loisir mais un aussi une ressource alimentaire. Et puis ils chassaient toute l'année. La Buisse, il y a 50 ans c'était un village très rural. Les gens passaient leur temps dans la nature. Avant c'était un moyen de se nourrir mais il n'y avait pas de gaspillage. »

Dans la continuité de cette idée on observe qu'auparavant, il semble que l'environnement ne posait pas de problème puisqu'il était plus « naturel », les éléments, les espèces se régulaient d'eux-mêmes.

²⁰ Procédé qui consiste à introduire dans les rivières des espèces de poissons au stade de l'œuf et non mature pour qu'ils se développent dans leur milieu naturel.

« Dans les années 50 y avait pas de souci, car y avait pas de sanglier. Y avait moins à manger donc moins de reproduction, c'est un réflexe naturelle de la reproduction. Avant les lièvres et les faisans se reproduisaient naturellement. Aujourd'hui on remet des haies, après avoir tout rasé avec le remembrement. »

2.4 Les Sceptiques : un grand écart entre les gestionnaires et les non-interventionnistes

Parmi les habitants interrogés, nous avons identifié 5 personnes pouvant appartenir à ce groupe. Ces 5 profils sont assez hétérogènes entre eux et se démarquent également des **Agriculteurs qui représentent le profil le plus courant des Sceptiques**.

Les raisons de leur scepticisme divergent et c'est pourquoi cette catégorie se divise en 2 sous groupes :

- Les Sceptiques gestionnaires par intérêt (plutôt formé par des agriculteurs réticents au projet)
- Les Sceptiques non-interventionnistes (formé par les 5 habitants interrogés sceptiques au projet)

Pour le deuxième groupe il ne s'agit pas d'une opposition farouche au projet mais plutôt de nombreuses réserves sur les principes du projet ou sur les moyens mis en œuvre. C'est bien leur scepticisme qui les place dans cette catégorie. Ils remettent en question le projet, le critiquent, et en ce sens, ne peuvent s'apparenter au groupe des suiveurs qui adoptent plus naturellement une position de confiance et d'accord de principe. L'émergence de ce groupe a été permise avec l'étude qualitative. L'enquête quantitative révélait 9% d'habitants dans le groupe des Sceptiques et leur faible représentation empêchait une qualification plus précise de ce profil.

Comme pour les autres profils types, plusieurs personnes peuvent appartenir à différents profils selon leurs discours. De nombreuses contradictions apparaissent au fil des discours et plus particulièrement dans la catégorie des Sceptiques. En effet dans le discours apparenté à ce groupe, les positions défendues le sont :

- soit par intérêt d'une pratique, en l'occurrence les agriculteurs, qui appréhendent le projet à travers ce prisme, avec les contraintes que leur impose leur profession. Par exemple, la gestion et l'intervention humaine sont admises si c'est dans l'intérêt des agriculteurs, mais sinon l'intervention est totalement injustifiée lorsqu'il s'agit de préserver des espèces nuisibles ou inutiles (pour eux ou pour l'espèce humaine). Dans ce cas c'est le principe du laissez-faire qui est défendu.
- soit en défendant l'idée d'une nature qu'il faudrait « laisser tranquille » où le respect de la nature doit précéder sa protection mais qui, à travers cette vision, se trouve en contradiction avec ce qui serait le plus profitable pour la Nature (pas d'intervention humaine) et la réalité actuelle (l'humain est partout).

Rappel des résultats de 2012

Plus de la moitié des agriculteurs interrogés (53%) et 30% des entreprises. Ils ne sont que 9% des riverains/usagers à appartenir à cette catégorie

Moyenne d'âge : 52 ans

78% d'hommes

En majorité des Indépendants, soit Agriculteur ou Entrepreneur/Gérant.

Ce groupe, composé d'une majorité d'agriculteurs, entretient un rapport à l'environnement particulier. Ces personnes connaissent bien les enjeux mais ne considèrent pas toujours les problèmes de la même manière. 11% déclarent par exemple, que "C'est un sujet qui ne les inquiète pas". Ils entretiennent de nombreux doutes sur les actions entreprises pour la protection de l'environnement et restent sceptique sur les réels impacts de

ces projets.

➔ *Personne ayant une bonne ou moyenne connaissance du projet mais étant plutôt réfractaire ou sceptique par rapport à l'intérêt du projet.*

Ce groupe se situe généralement sur les échelles hautes concernant la connaissance du projet et représentent, en même temps, **le seul groupe dans lequel se trouvent des personnes totalement réfractaires au**

➤ ***Les Sceptiques autocentrés ou gestionnaires par intérêt***

Le discours type

Aujourd'hui, il faut intervenir dans la nature mais de façon limitée. La nature se débrouille seule mais elle doit être contrôlée par l'humain, dans le but de favoriser la production. Il ne faut pas intervenir pour protéger les animaux. La perte fait partie de la vie. En conséquence, la disparition d'une espèce n'est pas grave en soi. D'ailleurs l'histoire de la vie sur la terre est celle d'une succession de disparitions. De cette conception, découlent la perception des places respectives de l'être humain et des animaux, de la compréhension de l'environnement et, finalement, de la perception du projet.

Une gestion dans l'intérêt des agriculteurs

Normalement, c'est-à-dire si l'être humain n'avait pas provoqué de dégâts, l'intervention devrait se limiter à faciliter l'activité agricole. Pour le reste, il faudrait la laisser faire car elle sait se réguler. Mais aujourd'hui, elle se débrouille de moins en moins bien seule. Elle doit donc être légèrement régulée (pour faciliter le travail agricole) mais aussi aidée (pour préserver les espèces nécessaires).

Ils admettent une dégradation sans précédent de l'environnement et acceptent une intervention pour en limiter les effets. Cependant, l'engagement dans les actions est limité et les contraintes subies ne doivent pas être trop fortes. Pour cette logique, la nature idéale est très contrôlée, transformée, productrice, prévisible. Elle est donc débarrassée de toutes les espèces jugées nuisibles qui elles entravent le travail de l'agriculteur.

« Les sangliers, ça fait plaisir de les voir dans les bois, mais pas dans les champs ! »

... Et des êtres humains

C'est l'idée selon laquelle la nature, à travers la faune sauvage, serait elle-même prédatrice de l'espèce humaine et que son intervention est nécessaire à sa survie.

« Aujourd'hui si on supprime les chasseurs, les villes seront envahies par les sangliers, les cerfs. L'Homme en tant que prédateur a son rôle à jouer. »

« Sur les espèces nuisibles, par exemple sur le sanglier, si on ne régule pas, on aura des dégâts partout dans les zones urbanisées, et chez les particuliers. »

La place de l'être humain parmi les êtres vivants

Une priorité absolue est donnée à l'être humain qui occupe un statut à part.

De façon logique, il existe une différence de traitement et de perception entre les animaux domestiques et sauvages : les premiers font l'objet d'une grande attention car ils entrent dans une relation économique. Les

seconds sont tolérés, voire appréciés s'ils ne sont pas nuisibles. Mais s'ils sont jugés nuisibles, ils n'ont aucune raison d'exister puisqu'ils menacent le travail :

« J'ai une chouette, c'est utile, et c'est de plus en plus rare ».

« Hier j'ai revu un **renard**, ça me fait peur pour les poules. Quand je vois un renard ça m'inquiète. Ça ne fait pas plaisir ».

« Les rats, les ragondins, les trucs comme ça, on évite de les conserver ».

« Ça dépend des animaux, sur son élevage l'Homme a des droits, mais si c'est un animal sauvage, il n'a aucun droit, sauf s'ils sont trop nombreux et qu'il doit intervenir. Du moment qu'on veut gérer, il faut le faire intelligemment. Il faut Gérer ! Il faut des spécialistes qui savent ce qu'il faut tuer. Il faut des gens compétents et désintéressés pour faire ça. »

La perception de l'environnement

La perte de la biodiversité est donc banalisée. Parfois, elle est même niée. Les enjeux associés à l'environnement ne génèrent que peu d'inquiétudes pour l'avenir. Ces résultats confirment ceux de l'approche quantitative menée en 2012 auprès des agriculteurs.

« **Nous on ne voit rien qui disparaît. Il y en a ben autant qu'avant.** Du lièvre et du lapin il y en a. Le sanglier pullule. Il y en avait pas avant. Ce sanglier, il y a quelqu'un qui l'as mis »

« **Je n'en suis pas sûr que la biodiversité disparaît. Ici en tous les cas non.** On a une chouette qui nous a fait plein de petits. Des orchidées et du muguet sauvage, je sais où il y en a plein, Des cigales, on en a eu. Des moineaux, des hérons et des cigognes qui passent. Elle existe la biodiversité, l'Homme n'a pas besoin de s'en mêler. On ne dit rien, ça se fait tout seul.»

« Au dessus de chez moi on le voit au niveau des rapaces. Avant on voyait 2 ou 3 espèces mais maintenant on en voit plein. »

« Je ne suis pas inquiet, je ne connais pas très bien... quels sont les espèces qui disparaît parce qu'après moi j'ai l'impression de voir plein d'espèces animales et végétales aussi. »

Pour les agriculteurs, ces enjeux sont éclipsés par les questions économiques et financières et par les contraintes qui pèsent sur l'activité agricole :

« Le premier danger c'est l'urbanisation »

« A part l'augmentation des bêtes sauvages, il n'y a pas d'urgences particulières à traiter. L'urgence c'était le SCOT pour la plaine, mais il est bientôt validé »

Etant donné que ce groupe perçoit les interventions humaines comme des progrès, il est parfois contraint de nier des problèmes avérés, comme par exemple les conséquences de certains pesticides :

« On a toujours mangé des produits traités et mes parents ont plus de 80 ans et ils sont toujours là. Il faut traiter. On ne peut pas manger des produits contaminés par des maladies de toute façon »

« On n'est jamais mort des produits qu'on a mangés ! ».

Les contradictions dans le discours

La question de la non intervention : « La nature a les ressources nécessaires pour se reconstituer, donc il ne faut pas intervenir. » Or justement l'agriculteur intervient en permanence. **L'expression « Il ne faut pas intervenir » signifie donc que seuls les agriculteurs doivent intervenir pour contrôler les conditions de leur production et éliminer ce qui entrave l'exploitation.** En revanche, il ne faut pas intervenir « pour

préserver les animaux », il faut « *laisser faire* ». En d'autres termes, il faut accepter les conséquences de l'exploitation humaine, notamment la disparition des espèces jugées nuisibles.

La seule intervention acceptée, qui d'ailleurs n'est pas perçue comme telle, est celle qui favorise l'exploitation agricole. En conséquence, une intervention pour protéger des animaux dont l'utilité n'est pas avérée n'a aucun sens.

« Il n'y a pas de bonne place pour les sangliers. Il devrait tout simplement y en avoir moins. Et la population devrait être vraiment contrôlée. »

➤ **Les Non-interventionnistes ou les partisans du laissez-faire pour préserver un ordre naturel**

Discours type

Quand les êtres humains interviennent, la nature se déséquilibre. Ça ne sert à rien de vouloir tout contrôler, tout maîtriser ce n'est pas possible. Trop de protection n'est pas profitable car cela peut provoquer des dysfonctionnements au sein des milieux naturels car finalement la protection est « contre nature ». Vouloir préserver et sanctuariser des espaces revient à interférer sur la chaîne alimentaire en laissant des espèces se propager au détriment d'autres. De plus, la protection de l'environnement peut être vécue comme une privation de liberté et si elle est trop contraignante, elle est alors rejetée car ce serait considérer davantage le bien-être de la faune et de la flore au détriment de celui des êtres humains.

« Les parcs ne peuvent pas être multipliés à outrance et je ne vois pas bien l'intérêt si ce n'est pas justifié. Si on m'interdit de voler au dessus de chez moi pour ne pas déranger les rapaces alors qu'on voit que les animaux s'habituent et qu'ils sont toujours là. »

« Il faut arrêter de vouloir gérer la nature. »

« Quand l'être humain commence à s'occuper de la nature ça dépasse l'entendement. Il faut être limité dans ce qu'on fait. Il faut éviter que les chasseurs leur donne à manger. C'est de l'argent foutu en l'air. »

La place de l'être humain parmi les êtres vivants

A l'origine, la nature n'a pas besoin des êtres humains pour s'en sortir. Le problème c'est qu'ils ont complètement entravé le bon fonctionnement de la nature et ont créé des déséquilibres. Pour cette raison l'idéal d'un laissez-faire est peu réaliste car pour les personnes de ce groupe l'ordre naturel n'existe plus en tant que tel.

La régulation de la faune sauvage apparaît donc comme une conséquence inévitable de la perturbation liée aux activités humaines.

« Quand on déséquilibre quelque part, par exemple avec les sangliers, et la population augmente donc il faut bien réguler. Mais la régulation est du fait qu'il y a eu un déséquilibre dû aux activités humaines. »

« Protéger oui mais c'est surtout respecter la nature, lui foutre la paix. La nature ne se porte jamais aussi bien que quand on la laisse tranquille. Il n'y a pas de vraie gestion de la nature. »

*« La faune sauvage est menacée parce que s'ils vont se nourrir dans les villes, ça veut dire qu'ils n'ont plus leur habitat naturel. **Y en a trop, parce qu'on a voulu les protéger.** »*

La perception de l'environnement

La protection de la nature n'est pas considérée comme une évidence, car l'idée même de protection renvoie à l'obligation d'action et d'intervention sur le milieu. Si l'activité humaine est responsable des déséquilibres, il n'est

pas possible de tout remettre en ordre car la seule présence humaine entrave le bon fonctionnement de l'environnement.

« Moi je dis qu'il ne faut pas trop y toucher à la nature mais même dans la préservation il faut être modéré. »

« On protège les animaux mais après on ne sait pas les gérer. Parce qu'après il y en a trop. Par exemple les sangliers y en a trop. Les verts s'en vantent des lâchers de vipères. D'après eux c'est pour nourrir les oiseaux, mais là c'est exagéré. Il faudrait laisser la nature être tranquille. Avant y avait une chaîne mais elle y est plus. Ce que je vois c'est que dès que l'Homme décide d'intervenir ça se passe mal, par exemple avec les loups, les sangliers... »

La nature doit se « débrouiller », les animaux doivent trouver par eux-mêmes les moyens de survivre. En cas d'échec, l'espèce peut disparaître puisqu'elle n'est pas apte à vivre. Ceci est l'essence même de ce qui est jugé « naturel » dans cette logique. C'est pourquoi le projet, avec son objectif de protection des animaux, est parfois ridiculisé. Les agriculteurs sous-entendent volontiers que les experts et écologistes qui l'ont conçu connaissent bien mal la nature puisqu'ils la « maternent » alors qu'elle n'en a pas besoin.

« Comme la passe à poissons, c'est pas parce qu'on avance dans le temps que les truites deviennent connes ! Les animaux n'ont pas besoin d'être assistés comme ça »

« Les animaux n'ont pas besoin qu'on leur montre où ils doivent passer. On ne va pas leur faire un ascenseur ! Ils sont plus malins que nous ! »

La question de la restauration d'un état ancien est indirectement posée par le projet en proposant de restaurer les corridors biologiques. Or, la notion de restauration est en contradiction avec le travail de l'agriculteur qui depuis des générations vise à transformer, maîtriser et contrôler la nature.

Ce travail de transformation est en partie cumulatif dans le sens où les acquis ne doivent pas être remis en question (on s'est débarrassé une fois pour toute de nombreuses maladies, des animaux dangereux, etc). Dans cette logique, vouloir « remettre les choses telles qu'elles étaient avant » (restaurer) est donc simplement perçu comme une aberration.

Par ailleurs, il faut soutenir la nature dans les conditions d'existence actuelles, sans vouloir restaurer ce qui a existé il y a longtemps

*« Le territoire **n'est plus approprié pour les loups**, ce n'est plus leur place ici. C'est fini. Il faudrait des grands espaces. Donc ce n'est pas grave qu'ils aient disparu. Faut pas se battre contre ça en les réintroduisant. »*

V. EN CONCLUSION

1. JEU D'ACCORDS ET DE DESACCORDS ENTRE LES PROFILS

Grâce à l'enquête qualitative, nous avons pu identifier les différentes cibles du projet de manière à affiner leurs profils et leurs caractéristiques. Nous voyons qu'autour de deux grandes positions par rapport à la nature, soit la protection et la gestion, des groupes se dessinent gravitant autour de ces deux axes d'analyse. Le deuxième axe déterminant pour penser le rapport des êtres humains à la nature se situe dans la responsabilité qui est donnée à l'espèce humaine.

Par sa nature, le projet des Couloirs de Vie permet **d'accorder des personnes aux avis divergents**. Ce qui fait consensus est l'idée que les êtres humains doivent intervenir et qu'ils peuvent le faire en **protégeant ou gérant les espaces**. Entre ces différents profils ce sont des considérations idéologiques fortes qui les séparent.

→ Les oppositions les plus nettes se trouvent chez **les Conquis** qui suivant leur positionnement dans le graphique peuvent défendre une vision de la nature très différente mais qui, pour autant, **s'accordent sur la nécessité et le bien fondé du projet**.

Cette observation donne au projet une **certaine ouverture** qui lui permet **d'échapper à des positions trop doctrinaires**. On retrouve ici l'objectif de **concilier des acteurs aux positions divergentes** et qui a fonctionné. C'est principalement le groupe des « experts » que l'on retrouve parmi les Conquis. Le **processus d'implication** réalisé auprès des chasseurs, pêcheurs et naturalistes en amont du projet a également été **garant d'une forte adhésion** aussi bien sur les principes, que sur la démarche des Couloirs de Vie.

Par rapport au projet...

Ce groupe peut manifester un certain mécontentement mais qui se concentre sur la mise en marche du projet. Etant donné qu'ils connaissent bien le projet, ils attendent des résultats concrets des aménagements prévus et ont accès à l'information pour suivre son avancée. Si celui-ci n'avance pas comme prévu, cela crée des déceptions :

« Les corridors biologiques ça permet une protection des espèces mais les hérissons se font écrasés et normalement le crapauduc c'est aussi pour la petite faune. J'ai pu voir sinon d'autres aménagements qui étaient plus simple et moins coûteux. »

« C'est bien de protéger les bêtes mais ils [les corridors biologiques] doivent être au bon endroit ! Là où ils ont fait un passage y a rien qui passe ! »

Les Conquis sont donc des personnes acquises à la cause du projet mais également plus exigeantes car plus au fait des problématiques et des répercussions des aménagements.

Ces personnes sont de fait favorables au projet mais les entretiens ont montré que cette adhésion n'était pas sans condition. Le projet des Couloirs de Vie doit continuer à montrer et démontrer que, dans le temps, c'est un projet qui tiendra ses promesses, notamment sur la préservation des espaces.

« Les corridors biologiques préexistant devraient être pérennisés, mais en bas de Saint Vincent, un corridor biologique avait été vu mais finalement ils ont construit une zone d'activité, donc après on peut faire des petites choses mais si ça reste pas... Après celui-ci (de corridor biologique) a sauté, on espère que les autres ne sauteront pas. »

→ **Les Suiveurs** ont un esprit **protectionniste**. Quelque soit leur positionnement ils sont en accord avec le fait de devoir protéger la nature et que cela relève de la **responsabilité des êtres humains**. Les plus convaincus se rapprochent des Conquis qui constituent le noyau dur des « protectionnistes », représentés par les naturalistes.

Les entretiens ont toutefois démontré qu'il existait plusieurs discours et positionnements face à ce constat. En effet, la protection de la nature et la responsabilité des humains sont aujourd'hui des principes acquis par le plus grand nombre, mais il est intéressant de voir que les **doutes**, les **questionnements** et les **observations** de chacun renvoient à une variation non négligeable des profils. On peut supposer que cette variation serait d'autant plus grande si l'enquête avait intégré des cibles plus hétérogènes :

- population urbaine habitant dans des immeubles,
- personnes précaire en situation de recherche d'emploi,
- population jeune et très jeune...etc

Pour rappel, parmi les personnes interrogées, toutes (excepté 2 personnes) habitaient une maison avec jardin, était en activité ou à la retraite donc avec une situation relativement stable et la majorité avait entre 35 et 70 ans.

Parmi les Suiveurs protectionnistes prudents, on peut toutefois **craindre que leur adhésion s'affaiblisse** si des informations viennent renforcer leur doute, notamment sur la pertinence de protéger l'ensemble de la biodiversité. Dans ce cas, **les aménagements du projet des Couloirs de vie pourraient leur paraître démesuré par rapport à leurs impacts**. C'est donc un groupe dont **l'adhésion de principe est plutôt acquise mais qui reste fragile** étant davantage porté par un sentiment de prudence que par une profonde conviction.

Par rapport au projet...

Les Suiveurs adhèrent au projet, même s'ils ne savent pas vraiment de quoi il en retourne. Pour savoir quelle position adopter par rapport à ce groupe, il convient de s'interroger sur le rôle qu'il pourrait jouer à l'intérieur ou en périphérie du projet des Couloirs de Vie. Par exemple, en renforçant la dimension « pavillonnaire » des corridors biologiques, en plaçant chaque résidence comme un passage potentiel de la faune sauvage et de la préservation de la biodiversité, cette population constituerait une cible intéressante pour favoriser le changement de certaines pratiques. Toutefois, il resterait des freins à lever très pratiques car si les gens adhèrent facilement sur le principe d'un projet dans lequel il n'est demandé aucun engagement, ils seront sans doute plus réticents si celui-ci préconise d'ôter leurs grillages, de remplacer leurs haies...etc.

Certains ont déjà pris conscience de la nécessité d'associer l'ensemble de la population en les rendant responsables à leur échelle afin de donner une plus grande ampleur au projet.

« Les corridors biologiques c'est de partout, c'est de faire des jardins adaptés pour la faune, c'est aussi l'accepter chez soi. Ça commence pas dans l'ENS. »

« On est tous des corridors biologiques, tous les jardins sont des corridors biologiques ; mais si y en a qui continuent à bombarder leur jardin de pesticides, alors le projet n'a pas de sens. »

→ Parmi **les Sceptiques**, l'enquête qualitative a permis de faire apparaître un nouveau profil que les questionnaires n'avaient pu identifier ni déterminer : *les Non interventionnistes*. Ce groupe ne se positionne pas clairement contre le projet mais leur position les place en « **critique** ». Sur cet aspect là, ils se distinguent fortement des Suiveurs qui n'ont pas besoin d'être largement informés sur le projet pour y adhérer. Pour les Sceptiques non interventionnistes, ils peuvent être sur informés en connaissant le prix des aménagements, des installations, des retombées ou des implications financières locales. L'extrait d'un entretien avec un habitant en est révélateur :

« Ce qui m'hérisse le poil à un plus haut point c'est les détecteurs de faune. Déjà ça coute 100000€ pièce et c'est nous qui payons. Ça a été fait par les politiques pour donner du travail aux entreprises locales. Ces entreprises qui mettent des caméras partout sont pour la gestion complète de notre vie. En plus ça détecte que les gros animaux donc pour la petite faune ça fait rien. Ça me paraît une position ridicule. Au-delà de la sauvegarde des animaux, c'est la sauvegarde des automobilistes et des automobiles. Parce qu'il y a un coût pour les assurances quand il y a une collision, mais c'est pour ça qu'on paie les assurances, mais là du coup on se retrouve à payer deux fois. »

Ce groupe admet aussi des personnes proches et sensibles par rapport à la nature mais pour qui les aménagements proposés ne sont pas une réponse satisfaisante.

« J'adore observer les animaux, ça c'est super, c'est la nature, c'est pas ces conneries de radar. »

Par rapport au projet...

Ce groupe n'étant ni homogène par rapport à leurs profils ni par rapport à leurs positions, il semble compliqué d'imaginer des actions ou un certain discours qui permettrait de les « rallier » à la cause des corridors biologiques. La diffusion d'information, nous l'avons vu, n'est pas un élément déterminant pour renforcer leur adhésion. Cependant, on peut supposer qu'une communication montrant les preuves de l'efficacité des aménagements serait un moyen efficace de légitimer les aménagements, et leurs coûts.

La plupart des agriculteurs se retrouvent comme prévu dans le groupe des *Sceptiques gestionnaires par intérêt*. Au cours de l'enquête, leurs positions ont pu être précisées et explicitées. Ces entretiens ont permis de replacer le discours des agriculteurs dans leur contexte et leur statut qui en font une population à part et qu'il convient de « traiter » comme tel. C'est pourquoi le point suivant, relatant la synthèse de leurs positions, leur est consacré.

■ 2. LES AGRICULTEURS : QUELLE PLACE POUR CE GROUPE « A PART » ?

Au premier abord, les agriculteurs sont plutôt défavorables au projet. Seuls des agriculteurs qui se situent à la marge des pratiques locales et développent de nouvelles formes d'exploitation ou qui ont un profil atypique se déclarent ouvertement favorables.

Mais l'analyse des causes de rejet met en lumière que ce n'est pas tant le projet qui est refusé, que la place qui leur est assignée aujourd'hui. En bref, ce projet constitue également une opportunité pour exprimer le ressentiment accumulé contre un environnement qui se transforme très vite en défaveur de l'agriculture.

Les obstacles à l'adhésion sont de plusieurs natures

- L'environnement très contraignant, avec de nombreuses tensions (notamment l'urbanisation) et des directives, alimente chez les agriculteurs, le sentiment de **perte de la maîtrise sur leur activité**. Dans ce contexte, le projet est perçu comme une contrainte extérieure supplémentaire.
- L'imposition du projet par des experts de la nature, alors qu'ils s'estiment, tous, être ces experts légitimes de la nature, crée un sentiment de **perte de légitimité**.
- Les tensions locales entre les différents acteurs qui agissent sur la nature (écologistes et chasseurs) renforcent les agriculteurs **dans leur sentiment d'isolement et d'incompréhension** (sentiment d'être manipulés, de ne pas être consultés, de payer pour les autres, d'être le bouc émissaire de la crise de l'environnement, etc).

Il ressort que les agriculteurs font état d'une succession de pertes, avec un âge d'or qui est dans le passé et un avenir dicté par une multitude d'acteurs jugés non compétents.

Le projet est mal connu, de nombreuses idées fausses circulent (notamment au niveau des coûts). Cette méconnaissance traduit surtout le rejet dont il fait l'objet. Mais surtout :

- ➔ **Tant que les agriculteurs n'auront pas l'impression d'être considérés comme des partenaires dont on prend en compte les conditions de travail et de vie, ils ne seront pas dans la capacité d'entendre les communications informatives sur le projet.** En conséquence, malgré toutes les communications, ils continueront à véhiculer des informations approximatives, voire fausses, qui alimenteront à leur tour le rejet du projet par leurs collègues.
- ➔ Pour interrompre ce cycle, **il conviendrait de prendre en compte leurs contraintes** et surtout, **de leur donner le sentiment qu'ils sont entendus, compris et respectés pour ce qu'ils sont** : des professionnels, pas experts, mais au moins au contact quotidien de la nature.

Les contraintes réelles du projet sont principalement la perte ressentie des terres et les effets secondaires (l'ombre des arbres plantés oblige à perdre 5 à 10 rangs de plantation sur la longueur du corridor), les dégâts causés par les animaux jugés de plus en plus nombreux.

De nouvelles contraintes sont redoutées par les agriculteurs, en conséquence directe de la mise en place des projets, notamment l'utilisation massive des corridors par les promeneurs (« *une promenade verte pour le dimanche* »). Cette inquiétude représente un réel enjeu pour les agriculteurs qui se sentent déjà beaucoup exposés.

Il conviendrait d'envisager des échanges sur ce point avec les agriculteurs.

3. ACCOMPAGNER LA SENSIBILISATION ECOLOGIQUE DES POPULATIONS

A travers cette étude nous avons pu identifier les différentes perceptions que la population pouvait avoir du projet et, par là leurs aspirations et motivations pour la cause écologique. Le bilan de ces trois années d'enquête reste globalement positif et encourageant quant à la mobilisation et au soutien des projets environnementaux dont font preuve les populations. L'évaluation sociologique retiendra trois points positifs qui émanent du projet des Couloirs de vie :

- **Adhérer n'est pas connaître car il y a adhésion de principe**

C'est le constat que les différentes étapes de l'enquête ont fait ressurgir. Aussi bien à travers le questionnaire qu'avec les entretiens, il a été confirmé que la connaissance du projet n'est pas une variable déterminante pour adhérer au projet des Couloirs de Vie. Ce qui signifie que de nombreux habitants ont montré leur attachement aux principes défendus par le projet sans avoir particulièrement connaissance des aménagements concrets qui le compose. Cette observation assure au projet une certaine approbation de la population envers ce type de projets environnementaux. En effet tout ce qui permet de préserver des espaces verts et par là, un cadre de vie agréable et généralement soutenue par les populations environnantes. Cela révèle également que la pensée « égalitariste » qui défend une biodiversité pour sa valeur intrinsèque est de plus en plus partagée.

- **Un projet écologique dans son « chez soi »**

Malgré une vision globale difficile à appréhender, le projet des Couloirs de Vie a l'avantage de placer le débat écologique à une échelle très locale (vallée, commune, quartier, maison...). A travers ce projet il est possible d'agir pour la protection de son environnement proche et de mieux connaître la faune et la flore de « chez soi ». Le fait de rapprocher ainsi sa responsabilité à son périmètre de vie quotidienne permet de « dépasser le sentiment d'impuissance ». La crise écologique au niveau mondiale est largement médiatisée et elle a souvent comme effet de renvoyer l'être humain à son impuissance face à l'ampleur de la tâche. Les Couloirs de vie permettent de sensibiliser sur les espèces locales et les actes qu'il est possible de réaliser à un niveau communal ou chez soi, dans son jardin. *« Agir pour l'environnement exige dans un premier temps de se réapproprier sa part de responsabilité, d'en délimiter clairement les contours, pour la ramener à une taille humaine, accessible et donc maîtrisable. Car la responsabilité est simplement le fait d'avoir à répondre de ses actes, du pouvoir que l'on détient, des charges que l'on doit assumer, en tant que parent, adulte, professionnel, politique, chef d'entreprise, etc. Notre "part de responsabilité" est donc proportionnelle à notre pouvoir d'action. »*²¹

- **Une population en mouvement par rapport aux gestes écologiques**

Les études quantitatives et qualitatives ont confirmé que la population avait déjà intégré un certain nombre de gestes écologiques dans son quotidien. Le rapport de 2012 montrait que 94% des personnes interrogées déclaraient œuvrer parfois ou tout le temps pour la protection de l'environnement. Les entretiens ont confirmé

²¹ Lettre Nature Humaine, n°1, mai 2008, P.10

cette tendance. De nombreuses personnes interrogées se trouvent dans les étapes 3 et 4 du changement²². C'est-à-dire qu'elles ont dépassé le stade de la « contemplation » pour passer à l'action²³.

Pour les accompagner plus loin et encourager la population dans cette direction, il est important de leur montrer les points sur lesquels elle agit déjà et ouvrir les pistes d'actions sur lesquelles elle pourrait agir davantage.

Dans les préconisations du rapport de 2011, nous avons évoqué l'idée de nudge²⁴ à mettre en place.

Idée de nudge : Mise en place d'un « questionnaire positif » dans la lettre des Couloirs de vie ou dans le magazine du Conseil Général.

Thématique du questionnaire : Et vous, que faites-vous pour la biodiversité /planète/nature ...etc ? Introduire des actions assez répandues comme le tri, le compost ou l'arrêt de l'utilisation de produits d'entretien pour la maison nocifs ou toxiques ainsi que des pesticides. Au fil du questionnaire, celui-ci pourrait introduire des questions qui donneraient des idées d'actions pour les gens et qui les valoriserait dans leur statut d'écocitoyen.

²² Voir p 18 de ce rapport

²³ De la sensibilisation aux changements de comportement, déc. 2009, Millénaire, Le Centre de Ressources Prospectives du Grand Lyon – p.4-6

²⁴ Les nudges sont un outil issu de l'économie comportementale qui propose une méthode d'incitation douce au changement. L'objectif de cette méthode est de favoriser un changement de comportement à travers une approche bienveillante, dans le sens où elle ne dicte pas aux individus les choix qu'ils doivent faire et ne cherche pas non plus à les faire culpabiliser sur leur comportement.

ANNEXE

Fonctions des personnes interrogées pour le groupe des « experts » :

Personnes interrogées	Catégorie	Lieu d'habitation
Pdt ACCA de Crolles	Chasseur	Crolles
Pdt ACCA de La Buisse	Chasseur	La Buisse
Adhérent ACCA de La Buisse	Chasseur	La Buisse
Pdt ACCA de St Nazaire les Eymes	Chasseur	St Nazaire les Eymes
Ancien Pdt de la LPO	Naturaliste	Corenc
Pdt du Comité Ecologique Voiron-Chartreuse	Naturaliste	St Cassien
Adhérente LPO	Naturaliste	St Vincent de Mercuze
Pdt AAPPMA de Domène	Pêcheur	Domène
Pdt AAPPMA d'Alleverd	Pêcheur	Alleverd
Pdt AAPPMA du Cheylas	Pêcheur	Le Cheylas

Lieux d'habitation des 25 personnes interrogées pour le groupe des habitants :

Lieu d'habitation
Bernin x 4
Chapareillan
Crolles x 4
La Terrasse x 2
Lumbin x 4
Montbonnot
St Ismier x 2
St Nazaire les Eymes
St Pancreas
St Pierre d'Alleverd
St Vincent de Mercuze x2
Theys X2